

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

**Les dérivés des noms propres dans la presse
française**

Alena Štěpánková

Plzeň 2018

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Katedra anglického jazyka a literatury

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

**Les dérivés des noms propres dans la presse
française**

Alena Štěpánková

Vedoucí práce:

PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2018

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedené prameny a literatury.

Plzeň, duben 2018

.....

Poděkování:

Tímto bych ráda poděkovala vedoucí mé bakalářské práce PhDr. Dagmar Kolářkové, Ph.D. za její odbornou pomoc, rady a cenné připomínky, a hlavně za obětovaný čas, ochotu a trpělivost, kterou mi po celý čas věnovala.

TABLE DES MATIÈRES

1 L'INTRODUCTION	1
2 QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX	3
2.1 À propos du nom	3
2.2 Les différentes catégories du nom	4
2.3 Les noms propres	5
2.3.1 Qu'est-ce qu'un nom propre ?	5
2.3.2 Les critères définitoires des noms propres	6
2.3.2.1 Les critères formels	6
2.3.2.2 Les critères morphosyntaxiques	7
2.3.2.3 Les critères sémantiques	8
2.4 Le classement des noms propres	9
2.4.1 La typologie référentielle	9
2.4.1.1 Les anthroponymes	9
2.4.1.2 Les toponymes	10
2.4.1.3 Les autres catégories des noms propres	10
2.4.2 La typologie morphologique	11
2.4.2.1 Les noms propres purs	11
2.4.2.2 Les noms propres descriptifs	11
2.4.2.3 Les noms propres mixtes	12
2.4.3 La typologie proposée par Šrámek	12
2.4.3.1 Les géonymes	12
2.4.3.2 Les bionymes	13
2.4.3.3 Les chrématonymes	13
3 QUAND LES NOMS PROPRES DEVIENNENT DES NOMS COMMUNS	15

3.1 Les différentes origines des noms propres devenus communs	15
3.2 L'appellativisation du nom propre	18
4 LES NOMS PROPRES ET LA DÉRIVATION SUFFIXALE	21
4.1 Qu'est-ce que la dérivation ?	21
4.2 Les différents modes de dérivation	22
4.2.1 La dérivation préfixale	22
4.2.2 La dérivation suffixale	23
4.2.3 La dérivation parasynthétique	24
4.2.4 La dérivation impropre et inverse	24
4.2.5 Un regard réflexif sur la dérivation des noms propres posé par Leroy	25
4.2.5.1 Une dérivation ignorée	25
4.2.5.2 Une dérivation bien réelle	27
5 LA PARTIE PRATIQUE.....	29
5.1 La présentation du corpus	30
5.1.1 Les critères de choix des journaux analysés.....	30
5.1.2 La méthodologie de constitution et de traitement du corpus	31
5.1.3 Les résultats obtenus pour le corpus	33
5.2 L'analyse des dérivés d'anthroponymes	34
5.2.1 Les dérivés nominaux.....	34
5.2.2 Les dérivés adjectivaux	38
5.2.3 Les dérivés verbaux	40
5.3 L'analyse des dérivés de toponymes	41
5.3.1 Les dérivés nominaux.....	41
5.3.2 Les dérivés adjectivaux	44
5.3.3 Les dérivés verbaux	46

6	LA CONCLUSION	48
7	LA BIBLIOGRAPHIE	50
	7.1 Les monographies consultées	50
	7.2 Les sources électroniques consultées.....	52
8	LES RÉSUMÉS	53
	8.1 Le résumé en français	53
	8.2 Le résumé en tchèque	54
9	LES ANNEXES	55
	9.1 Les graphiques	55
	9.2 Les tableaux	56
	9.2.1 Les dérivés d'anthroponymes	56
	9.2.2 Les dérivés de toponymes.....	57

1 L'INTRODUCTION

Pour rédiger notre mémoire de licence, nous avons choisi le sujet de la dérivation du nom propre. Ce sujet est très intéressant, cependant, il y a peu d'études portant sur les dérivés de noms propres, car, en général, les linguistes ne prêtent pas une grande attention à ce phénomène. De plus, les auteurs des divers ouvrages de lexicologie et de grammaire françaises le considèrent comme marginal. Pour cette raison, le but de notre mémoire est d'infirmer l'affirmation de certains linguistes que le nom propre a seulement une possibilité minimale de productivité morphologique. Nous voulons donc prouver que la dérivation du nom propre est un procédé toujours vivant en français, surtout dans le discours journalistique de la presse écrite, où nous pouvons observer un recours croissant à la créativité lexicale. Pour ce faire, nous constituerons un corpus de dérivés de noms propres provenant de journaux français et nous les analyserons du point de vue de leur formation en les répartissant en mots dérivés d'anthroponymes et de toponymes.

Le mémoire commence par une introduction qui présente le sujet, l'objectif et le moyen mis en œuvre pour tenter de l'atteindre et le plan adopté pour la suite du corps de notre mémoire. Celui-ci comporte trois chapitres théoriques et un chapitre pratique.

Le premier chapitre du corps du mémoire est basé sur le cadre théorique construit autour de quelques concepts fondamentaux. Nous commençons par la définition du nom et ses différentes catégories, ensuite nous définissons le nom propre et décrivons ses critères définitoires et nous terminons ce chapitre par la classification des noms propres.

Le deuxième chapitre théorique traite de la problématique des noms qui sont passés du statut des noms propres au statut des noms communs. Ce processus est aussi connu sous le terme d'*appellativisation* et, outre sa définition, nous précisons également quelle peut être l'origine des noms propres devenus communs.

Dans le troisième chapitre théorique, nous définissons tout d'abord le terme *dérivation*, ensuite nous décrivons les différents modes de dérivation (préfixation, suffixation, dérivation parasynthétique, dérivation impropre et inverse) et à la fin, nous présentons un regard réflexif sur la dérivation des noms propres posé par Leroy.

Le quatrième chapitre est la partie pratique du présent mémoire. Son objectif est d'étudier les dérivés de noms propres dans la presse française contemporaine. Pour notre analyse, nous avons choisi 5 journaux français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *La Tribune*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*) et, à partir des exemples recherchés, nous avons constitué un corpus. Celui-ci est décrit dans ce chapitre ainsi que les critères de choix des journaux analysés, la méthodologie de constitution et de traitement du corpus et les résultats obtenus et leur analyse. Pour mener bien notre étude, nous émettons aussi certaines hypothèses que nous essayerons de vérifier au cours des analyses.

Notre mémoire s'achève sur une conclusion qui résume les connaissances acquises dans la partie théorique et les résultats obtenus dans la partie pratique. Nous ajoutons également la liste des sources bibliographiques, le résumé en tchèque et celui en français et les annexes où figurent les graphiques et les tableaux présentant les exemples de dérivés de noms propres et leur nombre.

Nous espérons que le présent mémoire peut contribuer à éclairer quelque peu la problématique de la dérivation de noms propres. Il est alors destiné à tous ceux qui s'intéressent à celle-ci et qui veulent approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

2 QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX

L'objectif de ce premier chapitre théorique est d'essayer de répondre à la question : est-il possible de donner une définition simple et cohérente du nom propre ? Pour atteindre ce but, nous commencerons par la définition du nom, ensuite nous aborderons la question des problèmes définitoires du nom propre et nous terminerons ce chapitre par la classification des noms propres.

2.1 À propos du nom

Le nom, autrement dit le substantif, est l'unité de base du syntagme nominal qui varie en genre et en nombre et qui est généralement précédé d'un déterminant. Dans la phrase, le nom peut avoir plusieurs fonctions. Par exemple, Bayol et Bavencoffe mentionnent que le nom peut être sujet du verbe, attribut du sujet, complément d'objet direct, complément d'objet second, complément du nom ou complément circonstanciel de lieu, de temps et de cause.¹

Du point de vue sémantique, les grammaires françaises définissent généralement le nom comme un mot ou groupe de mots désignant les êtres animés (personnes ou animaux), les choses (objets ou idées), les actions et les qualités.

Wilmet ajoute que chaque nom est défini par une extension et une intention intrinsèque. Une extension intrinsèque est définie comme « *l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable* ». ² Cela veut dire que sous le terme *le chien*, on peut imaginer des chiens particuliers – *un teckel, un labrador, un colley, un bouledogue*, etc. On pourrait dire que l'extension est orientée vers l'étendue du mot. Une intention intrinsèque est définie comme « *la somme de semés constituant*

¹ BAYOL, Marie-Claire, BAVENCOFFE, Marie-Josée. La grammaire française. Paris : Nathan, 1998, p. 24.

² WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck, 2010, p. 53.

le signifié de ce mot ». ³ Il résulte de cette définition que nous pouvons imaginer sous le terme *le chien* sa définition dans un dictionnaire de langue française : « *Mammifère carnivore aux multiples races, caractérisé par sa facilité à être domestiqué, par une course rapide, un excellent odorat et par son cri spécifique, l'aboiement* ». ⁴ Il s'ensuit que l'intention est orientée vers le contenu de mot.

2.2 Les différentes catégories du nom

Wilmet répartit les noms en groupes d'après :

- la forme : noms simples/noms composés, noms masculins/noms féminins, noms singuliers/noms pluriels
- la réalité qu'ils reflètent : noms humains/nom non humains, noms animés/noms inanimés, noms individuels/noms collectifs, noms comptables/noms non comptables
- un contenu significatif : noms propres/noms communs, noms concrets/noms abstraits. ⁵

Mais par exemple Michel et Gadet classifient les noms comptables/non comptables, animés/inanimés, abstraits/concrets sous la catégorie de noms communs. ⁶ Au contraire, Grevisse sépare les noms propres, les noms communs et les noms composés et après il s'oriente vers la distinction des noms selon la signification et il définit seulement les noms abstraits/concrets, animés/inanimés, collectifs/individuels et les noms comptables. En plus, il distingue le nom autonome qui est « *le nom qui se désigne lui-même* ». Il est possible d'utiliser ce nom

³ WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck, 2010, p. 53.

⁴ *Dictionnaire de français, Larousse – le chien* [en ligne]. [consulté le 8 novembre 2017]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chien/15295>.

⁵ WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck, 2010, p. 55.

⁶ MICHEL, Arrive, GADET, Françoise. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 408.

indépendamment, c'est par exemple : *une lettre, une syllabe, un rhume, etc.*⁷

Ce travail s'oriente seulement vers les noms propres, donc nous ne nous occuperons pas ici des autres catégories de noms.

2.3 Les noms propres

Les élèves apprennent déjà à l'école primaire ce qu'est un nom propre. Pourtant, les linguistes ne sont pas unanimes sur la définition de celui-ci. Ce sous-chapitre tentera donc de décrire en quoi consistent des problèmes définitoires du nom propre.

2.3.1 Qu'est-ce qu'un nom propre ?

Selon des définitions simplifiées, les noms propres sont ceux qui s'appliquent uniquement à un seul objet ou être ou à une catégorie d'objets ou d'êtres pris en particulier. Ce sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples, des noms géographiques de pays, de villes, de fleuves et de montagnes.⁸ Ils individualisent aussi l'objet, l'être ou la catégorie qu'ils désignent : *Paris, Molière, Anglais*.⁹ Puis, plusieurs grammaires mentionnent que les noms propres s'écrivent avec la majuscule, ils ne se traduisent pas, ils ne figurent pas dans les dictionnaires, ils sont parfois employés sans déterminant, ils ne se fléchissent pas et renvoient à un référent unique.¹⁰ Riegel, Pellat et Rioul ajoutent encore que les noms propres n'ont pas de sens lexical et ils n'entretiennent pas de relations sémantiques d'antonymie, de synonymie, d'hyponymie, etc.¹¹

⁷ GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot, 1993, p. 582-584.

⁸ DUBOIS, Jean et al. *Le dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 2012, p. 325.

⁹ WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck, 2010, p. 64.

¹⁰ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 7.

¹¹ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2004, p. 175-176.

2.3.2 Les critères définitoires des noms propres

En allant plus profond, Leroy considère ces définitions comme insuffisantes et, dans son analyse complète, examinant plus en détail les noms propres, elle nous présente son point de vue linguistique sur les noms propres selon trois critères - les critères formels, les critères morphosyntaxiques, les critères sémantiques.¹²

2.3.2.1 Les critères formels

Selon les critères formels, le nom propre est décrit comme le nom commençant par une lettre majuscule. Mais cette définition ne suffit pas, elle est superficielle. Comme le rappelle Leroy, le critère de la majuscule n'est pas translinguistique – c'est par exemple dans la langue allemande où les noms propres ainsi que les noms communs s'écrivent avec la majuscule.¹³

Même en français, nous pouvons trouver les noms communs qui commencent par la majuscule ou les noms propres avec la minuscule. Dans le premier cas, ce sont les noms communs qui déterminent des réalités particulières, les titres (*chère Madame*), noms de nationalité (*les Français*) et noms ethniques (*les Bretons*). Les noms propres s'écrivent sans majuscule dans les rares cas. Il s'agit le plus souvent de noms propres qui sont devenus noms communs. Ceux-ci peuvent avoir pour origine le nom d'une personne ou d'une région qui ont donné leur nom à un produit, à un objet, à un type d'individu, etc. (par exemple la *poubelle* qui vient du nom d'*Eugène René Poubelle*).¹⁴

Dans les ouvrages de grammaire, nous pouvons trouver une autre affirmation très répandue selon laquelle les noms propres ne se traduisent pas. En règle générale, il est vrai que nous ne traduisons pas de noms propres comme *Los Angeles* ou *San Francisco*, c'est-à-dire ils

¹² LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 7.

¹³ *Ibid.*, p. 8.

¹⁴ *Ibid.*, p. 9.

sont transcrits tels que. Néanmoins, la plupart des capitales ou pays ont leur équivalent en français : *London – Londres*.¹⁵

2.3.2.2 Les critères morphosyntaxiques

Leroy examine aussi la définition du nom propre du point de vue grammatical. L'absence de déterminant devant les noms propres est souvent reconnue par les grammaires françaises. Les noms propres employant un déterminant y sont donc considérés plutôt comme des exceptions. Néanmoins, il est possible de trouver beaucoup d'exemples de noms propres qui s'emploient avec un déterminant. Comme le mentionne Leroy, il existe plusieurs catégories de noms propres où ces derniers sont précédés d'un article défini qui est appelé « *un déterminant intégré* ». ¹⁶ Par exemple, il s'agit de noms de personnes (*le Bidois*), de lieux (*la Ciotat*), de pays (sauf *Cuba* et *Israël*) ou de fleuves (*le Rhône*). Par ailleurs, il peut être utilisé avec les noms de bateaux ou les noms de restaurants et d'hôtels.

Les cas de détermination des noms propres sont alors fréquents en français. Le nom propre peut être déterminé non seulement par un article défini, mais aussi par un article indéfini ou un déterminant démonstratif, possessif, etc.¹⁷

Comme il a déjà été mentionné, selon une autre définition du nom propre, celui-ci ne se fléchit pas. Néanmoins, il s'agit de nouveau d'un critère contestable, car certains noms propres sont variables en genre et en nombre. Cet attribut d'invariabilité doit donc être aussi complété. Au sujet du genre, nous pouvons noter les changements du genre des anthroponymes, plus précisément des prénoms (*Martin/Martine, Michel/Michèle, Laurent/Laurence*)¹⁸ ou du genre des noms de pays où un e final peut être la marque du féminin (*La France, La Birmanie*) tandis

¹⁵ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 10.

¹⁶ *Ibid.*, p. 14.

¹⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸ JONASSON, Kerstin. *Le nom propre : constructions et interprétations*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1994, p. 33.

que les noms de pays se terminant en une consonne ou une autre voyelle que -e sont généralement masculins (*Le Congo, Le Libéria*).¹⁹ Il existe aussi des cas qui permettent d'employer un nom propre au pluriel. Selon Leroy, le nom propre peut être utilisé au pluriel lorsque « *le référent désigné est en réalité constitué d'une pluralité de référents* ». ²⁰ À titre d'exemple, nous pouvons mentionner des chaînes de montagnes, groupes d'îles ou, parfois, fédérations d'États.

2.3.2.3 Les critères sémantiques

Dans les ouvrages de grammaire, nous pouvons lire très souvent que les noms propres ne possèdent pas de sens lexical, mais Leroy explique que dans certains cas, ils peuvent entrer dans des relations sémantiques. C'est la synonymie en cas de l'appellation familière (*Dédé* est le synonyme d'*André*) qu'elle cite à titre d'exemple. Quelques noms propres qui décrivent les objets ont aussi un contenu sémantique – par exemple le *Pont-Neuf* est un pont qui était indéniablement neuf dans son époque. Puis, nous pouvons remarquer les noms propres qui ont le sens proche à celui des noms communs. C'est *Tartuffe* qui peut nous servir d'exemple, car ce nom a un sens voisin avec celui d'hypocrite, c'est-à-dire d'une personne dissimulant ses sentiments, sa véritable personnalité et affectant des qualités qu'elle ne possède pas.

De même, le critère de *l'unicité référentielle* du nom propre (en d'autres mots, une désignation unique réalisée par celui-ci) peut être remise en question dans certains usages. Par exemple, certains noms propres peuvent déterminer plusieurs personnes en cas d'homonymie qui se produit lorsque deux êtres s'appellent pareillement. Au contraire, nous rencontrons certains noms communs qui effectuent une désignation unique (*la lune, le soleil*).²¹

¹⁹ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 17.

²⁰ *Ibid*, p. 17.

²¹ *Ibid*, p. 21-22.

Dans cette partie de notre mémoire, nous avons présenté plusieurs critères de définition des noms propres, comme leur désémantisation, leur intraduisabilité, leur unicité référentielle, etc. que les linguistes considèrent généralement comme vrais dans toutes les langues. Mais l'analyse de ces critères, proposée par Leroy, a montré que les critères censés définir les noms propres ne sont pas toujours convaincants.

2.4 Le classement des noms propres

Pour le classement, nous utilisons la typologie référentielle et la typologie morphologique qui sont décrites par Leroy. Puis, nous nous orientons vers le classement qui est proposé par Šrámek.

2.4.1 La typologie référentielle

La typologie référentielle « *s'appuie sur la nature du référent désigné par le nom propre* » et elle est utilisée par la lexicographie et l'onomastique. Pendant longtemps, les noms propres ont été divisés en deux catégories : anthroponymes (noms de personnes) et toponymes (noms de lieux). Leroy propose une catégorisation en cinq types : anthroponymes, toponymes, ergonymes, praxonymes et phénonymes.²²

2.4.1.1 Les anthroponymes

Selon Leroy, les anthroponymes s'appliquent à des individus ou à un groupe humain. Aux sous-catégories les plus usuelles appartiennent patronymes, prénoms, pseudonymes, noms mythiques ou mythologiques, surnoms et hypocoristiques ou noms donnés aux animaux domestiques. Elle considère aussi comme noms propres les noms de groupes sociaux (artistiques, politiques ou sportifs).²³

²² LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 33.

²³ *Ibid*, p. 33-34.

2.4.1.2 Les toponymes

Quant aux toponymes, Leroy les divise en noms de villes, de pays, de quartiers, de montagnes, de mers et de cours d'eau, de rues, de déserts, d'édifices ou de monuments et d'installations militaires.²⁴

2.4.1.3 Les autres catégories des noms propres

Les *ergonymes* sont les noms des objets ou des produits créés par l'être humain ayant une réalité matérielle, il s'agit notamment de noms de marques, d'entreprises, d'établissements, d'institutions, d'objets mythiques, de titres de livres, de tableaux et de films, etc.²⁵

Les *praxonymes* sont définis par Leroy de la manière suivante : « *des noms propres de réalisations ou de découvertes humaines non matérielles* » et elle classe parmi eux : noms de faits historiques, de maladie, de lois ou de théorèmes et noms d'évènements culturels.²⁶

Enfin, elle distingue les *phénomènes*. Il s'agit des noms propres de phénomènes naturels désignant ouragans, tempêtes, cyclones, astres, planètes.²⁷

Outre la typologie purement référentielle, Leroy distingue encore la *typologie référentielle déictique*. Cette typologie prend en compte les relations entretenues par le nom propre avec « *les repères fondamentaux de la référence que sont les déictiques je, ici, maintenant.* » Par ailleurs, Leroy parle de noms propres de temps – les *chrononymes*. Il s'agit des noms de jours de la semaine, de mois, d'année, des dates, des noms de fêtes. Mais les noms de ce type sont plutôt marginaux, car qu'ils ne sont pas très nombreux et ils ne possèdent pas toutes les caractéristiques des noms propres (l'usage flottant de la majuscule, emploi plus varié de déterminants, etc.).²⁸

²⁴ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 33-34.

²⁵ *Ibid.*, p. 34.

²⁶ *Ibid.*, p. 34.

²⁷ *Ibid.*, p. 34.

²⁸ *Ibid.*, p. 35.

2.4.2 La typologie morphologique

La typologie morphologique de Leroy est inspirée par la classification de noms propres que Jonasson utilise dans sa publication. Cette typologie distingue les noms propres selon leur constitution. Leroy propose trois types de noms propres : les noms propres purs, les noms propres descriptifs et les noms propres mixtes.

2.4.2.1 Les noms propres purs

Les *noms propres purs* sont constitués par une forme lexicale spécialisée dans cet emploi de nom propre. Ils sont en général utilisés pour désigner les personnes ou les lieux (tels que *Aristote, Paul, Paris, La Seine*).²⁹ Ils forment un groupe lexical relativement fermé. C'est-à-dire qu'il est possible de créer de nouveaux noms propres, mais cette créativité n'est pas infinie, elle est limitée. Au niveau du sens, les noms propres purs sont perçus comme opaques, cela veut dire qu'« *on ne peut les interpréter en fonction d'une base lexicale étymologique.* »³⁰

2.4.2.2 Les noms propres descriptifs

Les *noms propres descriptifs* sont constitués d'un ou de plusieurs noms communs qui sont éventuellement accompagnés d'éléments adjectivaux et prépositionnels (*le Jardin des Plantes, l'Académie française*).³¹ Ils désignent des journaux, des institutions, des bâtiments, des partis politiques et parfois aussi des lieux, etc. Leur sens peut être ramené au sens lexical des éléments qui le composent, donc il est plus clair que celui des noms propres purs. Néanmoins, ils sont liés à leur référent par un lien fixe parce qu'ils ne peuvent pas être remplacés par n'importe quelle description.³²

²⁹ JONASSON, Kerstin. *Le nom propre : constructions et interprétations*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1994, p. 35.

³⁰ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 36.

³¹ JONASSON, Kerstin. *Le nom propre : constructions et interprétations*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1994, p. 35.

³² LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 36.

2.4.2.3 Les noms propres mixtes

Enfin, il existe *les noms propres mixtes* qui sont entre deux types morphologiques précédents. Ils sont créés d'un nom propre pur et d'un élément descriptif (*Pépin le Bref, Aix-la-Chapelle*).³³

2.4.3 La typologie proposée par Šrámek

Il nous semble intéressant de comparer la catégorisation des noms propres en français, que nous avons présentée dans le sous-chapitre précédent, avec celle proposée par un représentant tchèque de l'onomastique. Pour ce faire, nous avons choisi le classement de Šrámek qui distingue les noms propres selon la nature du désigné en trois groupes principaux – les géonymes, les bionymes et les chrématonymes. Ceux-ci sont encore subdivisés en plusieurs sous-catégories.

2.4.3.1 Les géonymes

Les *géonymes* sont des sites géographiques naturels (montagnes, déserts, forêts, glaciers, etc.) susceptibles d'être représentés sur une carte géographique. Selon Šrámek, ils sont répartis en toponymes et cosmonymes.³⁴

Parmi les toponymes, il classe les oikonymes et les anoikonymes.

Les *oikonymes* sont des noms propres des objets qui sont habités, comme les noms de maisons, de cités, de villages, de villes et de leurs quartiers (les *urbonymes*), mais aussi de châteaux, de châteaux forts, d'usines, etc.³⁵

Les *anoikonymes* sont les noms propres des objets qui ne sont pas habités. Šrámek les répartit en *hydronymes*, noms d'un cours d'eau ou d'étendues d'eau (fleuves, rivières, lacs, étangs, mers, océans, golfes,

³³ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 36-37.

³⁴ ŠRÁMEK, Rudolf. *Úvod do obecné onomastiky*. Brno : Masarykova univerzita, 1999, p. 163.

³⁵ *Ibid.*, p. 163.

canaux, etc.) ; *oronymes*, noms propres attribués aux détails du relief comme une montagne, une colline, un ravin, un plateau, etc. ; *argonymes*, noms propres pour les surfaces qui sont utilisées économiquement, généralement agrotechniquement, notamment les champs, prairies, forêts, vignobles, etc., mais aussi pour la terre non cultivée ; *hodonymes*, noms de voies de communication (sentiers, routes, ponts, chemins de fer, aéroports, ports, etc.) et *choronymes*, noms propres utilisés pour les parties de la surface de la Terre qui ont été créées naturellement (désert, continent) ou grâce à l'activité humaine (États, pays, régions, département, etc.).³⁶

Enfin, les *cosmonymes* (ou *astronymes*) parmi lesquels il classe les galaxies, les planètes, les étoiles, les astres, etc.³⁷

2.4.3.2 Les bionymes

Šrámek définit les *bionymes* comme les noms propres d'êtres ou d'autres organismes vivants (ou qui semblent vivants) établissant entre eux des relations sociales. Il les subdivise en plusieurs sous-catégories. Il s'agit notamment d'*anthroponymes* (il classe parmi eux les prénoms, les noms, les surnoms, les pseudonymes, mais aussi les anthroponymes du groupe, comme les gentilés, les ethnonymes, les noms patronymiques ou de dynasties), de *pseudo* (ou faux) *anthroponymes* (les noms propres d'êtres mythologiques ou féériques), de *théonymes* (les noms propres de dieux ou de déesses), de *zonymes* (les noms propres d'animaux réels ou fictifs, c'est-à-dire ceux d'animaux ou de créatures mythologiques ou féériques) et de *fytonymes* (les noms propres de plantes).³⁸

2.4.3.3 Les chrématonymes

Les *chrématonymes* composent une troisième catégorie onymique qui englobe les noms propres ou expressions propres de diverses natures formelles. Šrámek les définit comme les noms propres qui

³⁶ ŠRÁMEK, Rudolf. *Úvod do obecné onomastiky*. Brno : Masarykova univerzita, 1999, p. 163.

³⁷ *Ibid.*, p. 163-164.

³⁸ *Ibid.*, p. 165-166.

désignent les objets et les produits créés intentionnellement par l'homme, cela veut dire qu'ils ne sont pas ancrés dans la nature, mais ils sont liés aux relations sociales, économiques, politiques, culturelles, etc. Il distingue de nouveau plusieurs sous-catégories : les noms des produits fabriqués à la pièce ou en série (*les cigarettes Marlboro, la crème Nivea*), les noms des institutions, organisations et établissements sociaux (*DK Metropol*), les noms des phénomènes sociaux (*le Tour de France, la Fête des Mères*), les noms des documents historiques, des marques de caractère commercial, etc.³⁹

Dans les travaux récents de linguistique, plusieurs classements ont déjà été proposés. Nous nous sommes limitées à la présentation de celui de Leroy et de celui de Šrámek. Comme nous avons pu voir, ces classements se fondent sur les critères différents. Néanmoins, car le but principal de notre mémoire de licence est de traiter le sujet des dérivés de noms propres, il n'est pas nécessaire de savoir quelle classification est la meilleure ou la plus appropriée, nous avons abordé la question du classement plutôt pour des raisons purement terminologiques.

³⁹ ŠRÁMEK, Rudolf. *Úvod do obecné onomastiky*. Brno : Masarykova univerzita, 1999, p. 165.

3 QUAND LES NOMS PROPRES DEVIENNENT DES NOMS COMMUNS

En français, il existe beaucoup de noms qui sont passés du statut des noms propres au statut des noms communs. Ce processus qui est l'un des procédés fréquents de formation de nouvelles unités lexicales est désigné entre autres comme *appellativisation*. Avant de constituer le cadre théorique s'articulant autour de ce passage du nom propre au nom commun, nous voudrions aussi préciser quelles peuvent être les origines des noms propres devenus communs.

3.1 Les différentes origines des noms propres devenus communs

Comme le suggère le titre de ce sous-chapitre, les noms propres devenus communs ont des origines diverses. Selon Lebouc, ils peuvent avoir l'origine géographique, religieuse (mythologique, biblique) artistique (musique, peinture, littérature, spectacles) ou ils viennent des noms de personnes (personnages religieux, historiques, inventeurs, savants, philosophes, noms et prénoms).⁴⁰ Nous ne mentionnons ici que quelques exemples parce que l'étude de Lebouc est très détaillée. Dans son dictionnaire, il a répertorié près de 2 500 de noms communs tirés de noms propres.

Parmi les noms dont l'origine est géographique, il y a surtout ceux qui représentent les produits devenus célèbres grâce à leur lieu de naissance (ville, village, parfois aussi une bourgade très peu peuplée). Il s'agit des fromages comme *camembert*, *gruyère*, *livarot*, des crus réputés de France, notamment les *champagnes*, les *bourgognes*, les *bordeaux*, mais aussi ceux d'Italie ou d'Espagne, des tissus et des étoffes (*cachemire*, *mousseline*), des dentelles et des tulles (*chantilly*, *malines*) portant leurs noms d'après plusieurs villes françaises ou étrangères. Ce

⁴⁰ LÉBOUC, Georges. *2500 noms propres devenus noms communs* - dictionnaire étymologique d'éponymes, antonomases et hypallages. Waterloo : Avant-Propos, 2013, p. 4-9.

sont aussi les noms de couches géologiques qui sont tirées leur nom des noms du lieu où elles étaient découvertes (*dévonien, hercynien*). Il existe aussi beaucoup d'éléments chimiques auxquels les savants ont donné des noms en -um pour rendre hommage à leur pays ou à l'université où ils les ont découverts (*américium, francium, californium*).⁴¹

Les noms propres devenus des noms communs dont l'origine est religieuse viennent de la mythologie grecque et latine (*achillée, amazone*), de la Bible (*éden, judas, juif*) ou de noms de personnages religieux comme Saint Augustin, Saint Basile ou Saint Dominique qui ont donné leur nom aux membres des ordres religieux (*augustins, basiliens, dominicains*).⁴²

Concernant les arts, Lebouc affirme qu'ils « *ont fourni relativement peu de mots, à peine 7 % du total* ». Il a trouvé seulement sept mots qui sont inspirés par des chanteurs ou par des musiciens (*barbacole, bidasse*). Certains peintres ont donné leur nom aux spécialités gastronomiques, notamment Vittore Carpaccio (surnom du peintre italien Vittore Scarpazza) auquel le plat italien *carpaccio* doit son nom. C'est surtout la littérature qui a fourni un grand nombre d'écoles littéraires ou de disciples (*anacréontique, shakespearien, voltairien*) et des spectacles (théâtre, guignol, cinéma) qui nous ont laissé des mots comme *arlequin, figaro*, etc.⁴³

Dans la langue française, il existe aussi un certain nombre de noms communs ayant pour origine le nom propre d'une personne. Ce sont surtout des personnages historiques qui ont fourni un nombre important de noms communs. Les noms de personnages historiques sont à l'origine des noms de certaines fleurs (*bégonia, cobéa*), de spécialités culinaires (parmi elles, nous pouvons citer quelques plats : le *chateaubriand* ou le *sandwich*, des desserts comme *bavaroise, charlotte* ou la sauce

⁴¹ LÉBOUC, Georges. *2500 noms propres devenus noms communs* - dictionnaire étymologique d'éponymes, antonomases et hypallages. Waterloo : Avant-Propos, 2013, p. 2.

⁴² *Ibid.*, p. 2-3.

⁴³ *Ibid.*, p. 6-7.

béchamel), des boissons (*bourbon, kir*). Ensuite, ce sont aussi les noms de certaines monnaies qui doivent leur nom au nom de personnages historiques (comme le *carlin* ou le *carolus* qui dérivent de Charles) ou les noms de vêtements (à titre d'exemple, Lebouc mentionne le nom de « *lavallière* », une sorte de cravate nouée, qui tire son origine de Mademoiselle Louise de Lavallière lançant la mode à la cour de Louis XIV). Certains objets, substances, unités peuvent aussi porter le nom de la personne qui l'a créé ou trouvé. C'est le cas des inventeurs ou des savants qui ont donné leur nom à leurs inventions et découvertes (*ampère, austénite, bakélite*).⁴⁴

Dans son dictionnaire, Lebouc ne mentionne pas beaucoup de noms communs qui tirent leur nom du nom d'un philosophe, car il a éliminé les mots dérivés de philosophes comme *hégélianisme, platonicien, pyrrhonien*, etc. Il mentionne par exemple le *diogène*, « *un crustacé qui traîne avec lui sa coquille où il loge son abdomen* », qui doit son nom à Diogène le Cynique.⁴⁵

Les noms et prénoms ont fourni plusieurs catégories de mots : les noms d'oiseaux (*martin-chasseur, martin-pêcheur, martinet*), les noms d'outils (*bénarde*, clé ou serrure dont le nom dérive de Bernard, ou *guillaume* qui désigne un type de rabot).⁴⁶

Dans ce sous-chapitre, nous avons pu voir que beaucoup de noms propres se sont transformés en noms communs et que ceux-ci prennent la source parmi les noms propres très divers. Pour désigner le nom commun par opposition au nom propre, la grammaire traditionnelle emploie quelquefois aussi le terme *appellatif* et le processus de ce passage mentionné plus haut est désigné comme l'appellativisation du nom propre. Dans le sous-chapitre suivant, nous présenterons alors le

⁴⁴ LEBOUIC, Georges. *2500 noms propres devenus noms communs* - dictionnaire étymologique d'éponymes, antonomases et hypallages. Waterloo : Avant-Propos, 2013, p. 4-6.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 160.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 8.

cadre théorique qui s'articulera autour de la problématique de l'appellativisation du nom propre.

3.2 L'appellativisation du nom propre

Même si le phénomène décrit dans le sous-chapitre précédent est assez fréquent en français, nous devons constater que les linguistes français n'abordent quasiment pas la question de l'appellativisation. Les publications qui ont vu le jour jusqu'à présent ne sont pas nombreuses. Ce sont plutôt les chercheurs tchèques qui ont prêté attention à cette problématique, parmi eux, nous pouvons citer l'article de Petr Šelepa *L'appellativisation des noms propres d'origine mythologique en français*⁴⁷.

Šelepa définit l'appellativisation comme « *le passage d'un mot de la catégorie de noms propres à la catégorie de noms communs* ». Il mentionne aussi d'autres appellations de ce procédé, notamment lexicalisation ou *déonymisation*.⁴⁸

Les noms propres devenus des noms communs se classent dans le lexique comme diverses parties du discours. Il est évident qu'ils deviennent surtout substantifs, néanmoins des verbes ou adjectifs ne font pas exception. Beaucoup d'entre eux possèdent aussi des dérivés, ce dont nous parlerons encore dans le chapitre suivant.

Comme l'explique Šelepa, « *afin que la transformation d'un nom propre en appellatif soit réussie, il doit toujours exister une relation entre le nom propre et l'appellatif final* ». ⁴⁹ Il ajoute ensuite qu'il peut s'agir soit « *d'un passage motivé et spontané selon les traits distinctifs du porteur du nom original [par exemple *riflard* désignant grand parapluie], soit d'une dénomination arbitraire* », ce sont les cas des inventions et des découvertes que nous avons mentionnés dans le sous-chapitre

⁴⁷ ŠELEPA, Petr. L'appellativisation des noms propres d'origine mythologique en français. In *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis. Facultas philosophica. Philologica 93*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2007, p. 261-268.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 261.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 261.

précédent (par exemple *béchamel*).⁵⁰ L'appellativisation est achevée lorsque les utilisateurs de la langue ne se rendent pas compte qu'il s'agit en principe d'un mot issu d'un nom propre.

Chez Shokhenmayer, nous avons trouvé une autre définition de l'appellativisation. Dans sa thèse, elle explique que « *l'appellativisation concerne le passage du Npr au Nc, et la formation d'un appellatif qui n'est pas équivalent au Nc, car il est notionnellement plus large et embrasse toutes les parties du discours.* »⁵¹

Dans la linguistique française, nous pouvons trouver encore une autre appellation très usuelle, celle d'*antonomase du nom propre*. Il s'agit d'une figure de style ou d'un trope qui consiste à remplacer un nom propre par un nom commun ou, inversement, un nom commun par un nom propre. L'antonomase se fait soit par métaphore, soit par métonymie. Il s'agit de la *métaphore* lorsque les deux unités lexicales sont rapprochées grâce à une certaine similitude (lorsque nous appelons une personne *tartuffe*, nous pensons que cette personne se comporte d'une manière similaire à *Tartuffe*, personnage de la comédie de Molière, c'est-à-dire qui est hypocrite).⁵²

Dans les cas où un terme est attribué à un objet selon une relation de ressemblance, de contiguïté, nous parlons de la *métonymie*. Šelepa évoque à cette occasion le nom *riflard* qui nous rappelle un grand parapluie que Riflard, personnage comique de *La Petite Ville*, comédie de L.-B. Picard de 1801, portait sur scène.⁵³ Ce type de relation est relativement très varié, il peut s'agir aussi de la création désignée par le

⁵⁰ ŠELEPA, Petr. L'appellativisation des noms propres d'origine mythologique en français. In *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis. Facultas philosophica. Philologica 93*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2007, p. 261.

⁵¹ SHOKHENMAYER, Evgeny. *Champs associatifs des noms propres et mécanismes de la compréhension textuelle*. Sciences de l'Homme et Société. Paris : Université de Nanterre, 2009, p. 258.

⁵² MICHEL, Arrive, GADET, Françoise. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 66.

⁵³ ŠELEPA, Petr. L'appellativisation des noms propres d'origine mythologique en français. In *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis. Facultas philosophica. Philologica 93*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2007, p. 262.

nom du créateur (par exemple Diesel a inventé le moteur qui porte son nom).⁵⁴

Lebouc donne encore d'autres noms à ce passage de sens. Pour le désigner, il emploie aussi les notions d'*éponyme* et d'*hypallage*. Il définit l'éponyme comme « *tel personnage ou tel lieu qui donne son nom à quelqu'un ou à quelque chose* ». Ainsi, Athéna est la déesse éponyme d'Athènes. Quant à l'hypallage, « *c'est une figure de style qui consiste à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase* ». Ainsi, le mot *lorette* désignant une jeune femme du demi-monde, aux mœurs faciles, transporte le nom du quartier de Notre-Dame-de-Lorette à cette personne.⁵⁵

En plus, Lehmann et Martin-Berthet mentionnent des comparaisons figées où les noms propres devenus des noms communs conservent la majuscule et la référence particulière (*riche comme Crésus*).⁵⁶

Après avoir examiné quelques définitions concernant les termes essentiels liés à cette problématique, nous pouvons constater que les théoriciens inventent toujours de nouveaux termes pour qualifier ce phénomène et nommer ses formations consécutives. Par exemple, Boulanger et Cormier emploient le terme *onomastisme* pour désigner « *tout mot du lexique commun (éponyme, dérivé, composé, forme complexe, etc.) dont l'ancrage étymologique se rattache à un nom propre* ». Et ils ajoutent que ce terme pourrait être concurrencé par *proprionymisme*.⁵⁷

⁵⁴ MICHEL, Arrive, GADET, Françoise. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 66.

⁵⁵ LÉBOUC, Georges. *2500 noms propres devenus noms communs - dictionnaire étymologique d'éponymes, antonomases et hypallages*. Waterloo : Avant-Propos, 2013, p. 1.

⁵⁶ LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Malakoff : Armand Colin, 2013, p. 7.

⁵⁷ BOULANGER, Jean-Claude, CORMIER, Monique C. *Le nom propre dans l'espace dictionnaire général : Études de métalexigraphie*. Tübingen : Niemeyer, 2001, p. 10.

4 LES NOMS PROPRES ET LA DÉRIVATION SUFFIXALE

En général, l'étude concernant la dérivation des noms propres ne joue pas de rôle important dans la plupart des publications de morphologie lexicologie française. Les auteurs de ces ouvrages la considèrent souvent comme faible. Pour cette raison, nous voudrions dans ce chapitre définir tout d'abord le terme *dérivation*, ensuite présenter les différents modes de dérivation (préfixation, suffixation, dérivation parasynthétique, dérivation impropre et inverse) et nous terminerons ce chapitre par un regard réflexif sur la dérivation des noms propres posé par Leroy.

4.1 Qu'est-ce que la dérivation ?

Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, tout d'abord nous voulons définir ce que c'est la dérivation en général. Selon Gardes-Tamin, la dérivation concerne la création des mots, elle est fondée sur la formation de nouvelles unités lexicales à l'aide de l'adjonction d'un ou plusieurs affixes à une base. Elle ajoute encore qu'en français, la dérivation ne modifie pas la catégorie de la base (c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'insérer des affixes à l'intérieur de la base) et que les affixes sont toujours placés avant (préfixes) ou après (suffixes) la base.⁵⁸

La définition de Niklas-Salminen est presque identique, car, selon lui, « *un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes soudés à une base* ». En plus, il explique que la base est l'élément qui reste d'un mot dérivé si on lui enlève ses affixes et qu'« *elle constitue une unité qui, telle quelle ou assortie des désinences requises, forme un mot dont la nature détermine en retour le statut catégoriel de la base* ».⁵⁹

Le dictionnaire de Dubois nous donne aussi une définition de la dérivation qui consiste en « *l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un*

⁵⁸ GARDES-TAMINE, Joëlle. *La Grammaire. 1, Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Colin A., 1998, p. 73.

⁵⁹ NIKLAS-SALMINEN, Aïno. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2015, p. 53-54.

au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique ». Il mentionne aussi que le terme *dérivation* s'oppose au terme *composition*.⁶⁰

Comme nous pouvons voir, les linguistes que nous mentionnons ici sont unanimes sur la définition de la dérivation, leurs descriptions de ce phénomène sont ressemblantes. En outre, Gardes-Tamin, Niklas-Salminen et d'autres linguistes examinent la dérivation plus en détail et ils distinguent les différents modes de dérivation qui seront décrits dans le chapitre suivant.

4.2 Les différents modes de dérivation

Comme il a déjà été mentionné, il existe plusieurs modes de dérivation comme préfixation, suffixation, dérivation parasynthétique, dérivation impropre et inverse. Puisque notre mémoire de licence est orienté vers les dérives de noms propres, nous présenterons dans ce sous-chapitre aussi l'étude de la morphologie dérivationnelle de noms propres qui est proposée par Leroy.

4.2.1 La dérivation préfixale

La dérivation préfixale utilise les affixes, plus précisément les préfixes, qui sont antéposés à la base. Ceux-ci ne disposent pas de fonction grammaticale, leur fonction est uniquement sémantique, car ils changent le sens du mot. À l'aide de ce mode de dérivation, la nature grammaticale du mot n'est pas changée, c'est-à-dire que sa classe morphosyntaxique n'est pas différente de celle de la base. En plus, les préfixes peuvent présenter des allomorphes, mais il ne s'agit jamais d'un allomorphe de la base parce que « *tous les allomorphes des morphèmes en français se caractérisent par des changements terminaux ou parfois*

⁶⁰ DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 2002, p. 136.

internes, mais jamais initiaux ». Il en résulte que le début des bases qui sont en contact avec le préfixe ne peut jamais être affecté.⁶¹

4.2.2 La dérivation suffixale

La dérivation suffixale utilise les affixes (suffixes) qui sont postposés à la base. Comme les préfixes, ils ont la fonction sémantique, mais, en plus, ils ont quelques fonctions supplémentaires. Premièrement, certains suffixes peuvent *modifier la valeur d'emploi de la base* sans modifier complètement son sens. En d'autres termes, ils ne donnent pas naissance à un mot d'une classe morphosyntaxique différente de celle de la base (c'est par exemple le cas des suffixes diminutifs comme *poule/poulette*).⁶²

Deuxièmement, le suffixe peut *avoir une valeur d'indicateur de classe*. Comme l'affirme Gardes-Tamine, le suffixe « *peut entraîner la création d'une unité lexicale appartenant à une classe morphosyntaxique différente de celle de la base* ». Ainsi, le nom *timidité* est issu de l'adjectif *timide* grâce au suffixe *-ité*. De plus, le suffixe peut aussi avoir une fonction catégorisatrice, car il indique des catégories grammaticales comme le genre du dérivé. Par exemple le suffixe *-eur* qui est ajouté à la base verbale sert à former un substantif masculin qui peut être soumis à la flexion en genre (*chanter – chanteur/chanteuse*), tandis que *-eur* qui s'ajoute à une base adjectivale sert à former seulement les substantifs féminins (*blanche – blancheur*).⁶³

Troisièmement, le suffixe peut *servir d'indicateur lexical en restreignant l'aire d'emploi de la base*. Gardes-Tamine mentionne à titre d'exemple le verbe *battre* dont l'aire d'emploi est très large, mais *batteur* peut avoir une signification spécialisée comme agent dans le vocabulaire de la musique et comme instrument dans celui de la cuisine. Le suffixe

⁶¹ GARDES-TAMINE, Joëlle. *La Grammaire. 1, Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Colin A., 1998, p. 74.

⁶² TAMINE-GARDES, Joëlle. Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle. *L'Information Grammaticale*, N. 14, 1982, p. 32.

⁶³ *Ibid.*, p. 32.

peut aussi orienter vers des registres particuliers (par exemple *-ite* est caractéristique pour le vocabulaire médical).⁶⁴

4.2.3 La dérivation parasynthétique

Pour former un nouveau mot, la dérivation parasynthétique combine préfixation et suffixation et elle peut être définie comme « *l'adjonction simultanée à une base d'un préfixe et d'un suffixe* ». ⁶⁵ Nous pouvons rencontrer deux types de mots dérivés qui ont en même temps le suffixe et le préfixe. Premièrement, ce sont ceux dont la base existe dans la langue après la suppression du préfixe (*désarmer* → *armer*). Deuxièmement, il s'agit des mots dont la base n'existe pas à l'état libre (*décourager* → **courager*).⁶⁶

4.2.4 La dérivation impropre et inverse

La *dérivation inverse*, appelée aussi dérivation régressive ou rétroactive, consiste à tirer un mot simple d'un mot plus long. Elle se fait par la suppression d'un suffixe. Si nous considérons les mots *galoper* et *galop* d'un point de vue historique, c'est le verbe qui précède le substantif (*galoper* → *galop*). Mais, malheureusement, cela ne fonctionne pas toujours de même, d'autres couples de mots ont été formés d'une manière inverse (*chant* → *chanter*). Il en ressort qu'il faut avoir des connaissances historiques pour que nous puissions repérer ce type de dérivation.⁶⁷

Quant à *la dérivation impropre*, c'est un phénomène intéressant, car il s'agit de dérivation qui n'a pas de caractère morphologique. Elle se base sur le passage d'un mot existant dans une autre catégorie grammaticale par son insertion dans un cadre syntaxique particulier.

⁶⁴ TAMINE-GARDES, Joëlle. Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle. *L'Information Grammaticale*, N. 14, 1982, p. 32-33.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 33.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 33.

Ainsi, le verbe *rire* nous a donné le substantif *le rire* ou l'adjectif *beau* est à l'origine du substantif *le beau*, etc. Ce passage se fait donc sans changement de forme.⁶⁸

En ce qui concerne les noms propres, ils sont liés le plus souvent à la dérivation impropre dans des publications de morphologie et de lexicologie française. Nous pouvons donner quelques exemples intéressants, notamment certaines parties du discours qui étaient créées à partir de noms propres. Il ne s'agit pas seulement de substantifs et d'adjectifs, mais aussi d'adverbes (*rouler Peugeot* ou *laver Bonux*) et d'interjections (*Seigneurs !* ou *Marie !*).⁶⁹

4.2.5 Un regard réflexif sur la dérivation des noms propres posé par Leroy

Pour cette partie, nous utilisons la distinction qui est proposée par Leroy. Elle répartit la dérivation en ignorée, bien réelle et en différents types de dérivés. Cette dernière catégorie est liée principalement à la dérivation bien réelle, donc nous ne présenterons que les deux premiers modes de dérivation.

4.2.5.1 Une dérivation ignorée

Comme nous avons déjà dit, les dérivés de noms propres sont présentés dans les ouvrages de morphologie ou de lexicologie française rarement. Par exemple, Lehman et Martin-Berthet classent les noms propres dans les marges du lexique, car « *ils ne sont pas des mots de la langue parce qu'ils n'ont pas de sens* ». ⁷⁰ De même, l'existence des dérivés de noms propres est souvent mise en doute. Néanmoins, il est vrai que l'existence de ce phénomène est exemplifiée par certains

⁶⁸ TAMINE-GARDES, Joëlle. Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle. *L'Information Grammaticale*, N. 14, 1982, p. 33.

⁶⁹ NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 1997, p. 69.

⁷⁰ LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Malakoff : Armand Colin, 2013, p. 6.

spécialistes du nom propre comme Jonasson ou Molino qui ont fait quelques observations morphologiques.⁷¹

Premièrement, selon Molino, les noms propres ont une faible productivité morphologique (morphologie dérivationnelle) et « *ils semblent avoir, moins que les noms communs, la possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés* ». Entre autres, il mentionne dans sa publication que la dérivation de noms propres peut être effectuée par l'abréviation hypocoristique des prénoms.⁷²

Jonasson ajoute qu'il existe des adjectifs qui ont été créés à partir de noms propres, plus précisément il s'agit d'adjectifs dérivés de noms propres géographiques qui désignent l'habitant ou la nationalité (*français, parisien, lyonnais*) et d'adjectifs dérivés de noms propres de personnes (*gaulliste, proustien, kafkaïen*). Mais la majorité des noms propres ordinaires comme *Paul, Mireille, Martin* n'en sont pas capables, car ils ne sont pas reliés aux personnages politiques importants, aux écrivains ou artistes célèbres ou aux personnages mythologiques, etc. Si nous trouvons des dérivés comme *donjuanesques, donquichottisme*, il s'agit de « *noms propres qui leur fournissent une base morphologique* » et qui sont « *tous lexicalisés avec un sens descriptif métaphorique* ». ⁷³

Leroy complète qu'il faut prendre en compte les dérivations qui ont été réalisées sur la base d'un nom propre en discours, de façon spontanée et hapaxique (*berlusconisation, bushismes*) ou plus régulière (*thatchérisme*). En outre, elle ajoute que nous ne pouvons pas ignorer les dérivés de noms propres qui sont inscrits dans des dictionnaires.⁷⁴

⁷¹ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 57.

⁷² *Le nom propre dans la langue* [en ligne]. [consulté le 3 mars 2017]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123.

⁷³ JONASSON, Kerstin. *Le nom propre : constructions et interprétations*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1994, p. 34.

⁷⁴ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 58.

4.2.5.2 Une dérivation bien réelle

Leroy mentionne dans sa publication que les dérivés de noms propres se divisent dans trois catégories du lexique : noms communs (*tartufferie*), adjectifs (*moliéresque*) et verbes (*proustifier*). Ces dérivés simples peuvent être enrichis par les dérivés sur bases dérivées, particulièrement verbales comme les dérivés nominaux en *-age* (*marivauder* → *marivaudage*), en *-tion* (*balkaniser* → *balkanisation*) et aussi, il y a la possibilité de nominalisation qui est effectuée sur la base d'adjectifs (*parisien* → *un Parisien*).⁷⁵

Nous pouvons dire que la dérivation du nom propre est dans la plupart des cas suffixale ou il s'agit de conversion (dérivation impropre). Un grand nombre de dérivés sont créés à l'aide de suffixes, tels que *-ais/-ois*, *-ien* ou *-iste*, mais d'autres suffixes comme *-ité*, *-ol*, *-aire* ne sont pas utilisés beaucoup.⁷⁶

Quant au nombre des dérivés, ceux qui sont formés à partir d'adjectifs sont le plus nombreux. Plus précisément, il s'agit d'adjectifs dits « ethniques » et de dérivés de noms de lieux que Leroy appelle comme « gentilés ». Les dérivés nominaux et verbaux apparaissent rarement.⁷⁷

En outre, Leroy distingue deux groupes de dérivés, les gentilés et les autres dérivés. Les gentilés sont définis comme les dérivés dont le fonctionnement sémantique est assez éloigné de celui des dérivés qui sont créés, avec le même suffixe, sur un nom commun. Puis, Leroy décrit que « *ce groupe est homogène de vue du type de référent auquel renvoient les noms propres constituant les bases de dérivation* », c'est-à-dire que les gentilés sont formés purement sur des bases toponymiques. En sens inverse, les autres dérivés sont plutôt libres et ouverts, car « *ils*

⁷⁵ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 59.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 59.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 59.

*s'alignent sur le fonctionnement sémantique des dérivés de même construction sur base nom commun ».*⁷⁸

Pour une meilleure compréhension des gentilés et de tous les autres dérivés, Leroy définit le nom propre incarné et désincarné. Les noms propres incarnés sont reliés à un référent particulier (*Aristote, Napoléon*), alors que les noms propres désincarnés existent « *en tant que formes phonétiques et lexicales (Anne, Robert) reconnues comme des noms propres et stockées comme telles dans la mémoire* ». Du point de vue de leur construction, les gentilés sont alors basés sur des toponymes désincarnés et la dérivation des autres dérivés est réalisée sur des noms propres incarnés.⁷⁹

Bien que la plupart des ouvrages français portant sur la morphologie n'abordent pas la question de dérivés des noms propres, dans la partie pratique, nous essaierons de prouver que les dérivés des noms propres sont très riches et variés et qu'ils contribuent à la formation de nouveaux mots en français contemporain.

⁷⁸ LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004, p. 60.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 62.

5 LA PARTIE PRATIQUE

Au début, nous voudrions présenter l'objectif de ce chapitre. Comme le suggère le titre de notre travail, le but principal de la partie pratique est l'étude des dérivés de noms propres dans la presse française. Pour cette raison, nous avons tout d'abord recherché les dérivés dans le dictionnaire de Lebouc *2500 noms propres devenus noms communs* et nous avons ensuite vérifié leur emploi dans trois quotidiens français (*Le Monde*, *Le Figaro* et *La Tribune*) et deux hebdomadaires (*Le Nouvel Observateur*, et *Le Point*). À partir des dérivés retenus, nous avons élaboré notre corpus.

Nous proposons alors une analyse de ces dérivés afin d'apporter des réponses à nos trois hypothèses de recherche. Premièrement, en prenant en compte l'intérêt des journaux pour la politique, l'économie et les finances, la science et, d'une manière très générale, les arts et la culture, nous supposons que nous trouvons un grand nombre de dérivés créés à partir des anthroponymes, plus précisément les dérivés de noms propres des personnes qui jouent un rôle important dans ces domaines. Deuxièmement, nous émettons l'hypothèse que les mots (noms et adjectifs) formés avec les préfixes *anti-* et *pro-* soient les plus nombreux parce qu'il existe toujours les partisans et les opposants d'un système, d'un régime, d'une doctrine, d'un parti politique ou d'un de ses membres. Quant aux suffixes, nous pensons que les noms construits avec *-isme* et *-iste* seront les plus nombreux parce qu'ils peuvent désigner une certaine doctrine, idéologie, théorie et leurs partisans. Troisièmement, nous supposons que nous trouvons également un grand nombre de dérivés des toponymes, principalement les dérivés suffixés en *-ien* indiquant des noms d'habitant ou de langue dérivés et issus d'un nom propre géographique (pays, ville, région ou planète).

Avant de procéder à l'analyse des résultats obtenus, nous voudrions présenter le corpus, les journaux analysés et la méthodologie du travail.

5.1 La présentation du corpus

Comme il a déjà été dit, pour rédiger la partie pratique du présent mémoire de licence, nous avons choisi 3 quotidiens français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *La Tribune*) et deux hebdomadaires (*Le Nouvel Observateur* et *Le Point*). La période observée s'étend sur 10 ans, car nous avons pris en compte les résultats des articles publiés depuis 2008. Néanmoins, la date de parution n'est pas le seul critère de choix.

5.1.1 Les critères de choix des journaux analysés

Pour la partie pratique, nous avons choisi les journaux selon quelques critères. Premièrement, nous avons pris en compte la notoriété des journaux et puis l'accessibilité, parce que nous avons voulu analyser les journaux qui sont en ligne et gratuits (certains exigent de s'inscrire ou de s'abonner pour accéder à toutes les actualités). Ensuite, nous avons pensé qu'il serait intéressant de ne pas traiter seulement de la presse d'information générale et, pour cette raison, nous avons aussi inclus un quotidien spécialisé – *La Tribune*. Finalement, nous avons pris en considération la possibilité de l'utilisation du moteur de recherche interne et la qualité des résultats affichés. Nous avons trouvé comme les plus convenables ceux où les mots appartenant à la requête apparaissaient en caractères en gras.

Sur la base de ces critères, nous avons opté pour le dépouillement de 5 journaux français qui sont brièvement décrits ci-dessous.

Le Monde est un quotidien français qui est classé parmi la presse d'information générale. Nous pouvons y trouver les informations concernant des affaires internationales ou nationales, la politique, la société, l'économie, la culture, la planète, le sport, les sciences, etc.⁸⁰

Le Figaro est le plus ancien quotidien français qui est également classé parmi la presse d'information générale. À la une, nous pouvons

⁸⁰ Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/>.

trouver les actualités sur les affaires nationales et internationales et plusieurs rubriques, notamment *Économie, Sport, Culture, Lifestyle Madame* et *Figaro Live*.⁸¹

La Tribune est un seul quotidien spécialisé que nous avons choisi. Tous les articles de ce quotidien sont à consulter seulement en ligne. Il traite de l'information boursière, économique et financière.⁸²

Le Nouvel Observateur ou *L'OBS* est un hebdomadaire français et il est classé parmi des magazines d'actualité et la presse d'information générale. Il nous renseigne sur la politique, le monde, l'économie, la culture ou nous pouvons y trouver les opinions sur des affaires intéressantes, les débats, les tendances, les vidéos ou les photos, etc.⁸³

Le Point appartient parmi la presse d'information générale et il est classé comme magazine d'actualité hebdomadaire français. Il s'occupe d'actualités politiques, internationales, nationales, économiques, culturelles ou des nouveautés liées aux hautes technologies, etc.⁸⁴

5.1.2 La méthodologie de constitution et de traitement du corpus

Tous ces journaux français sont accessibles sur Internet, ce qui nous a facilité le dépouillement des dérivés de noms propres. Toutefois, compte tenu du temps dont nous avons disposé, il était presque impossible de dépouiller systématiquement les 5 journaux.

La première étape pour constituer notre corpus de référence a donc consisté en la sélection des noms propres devenus communs répertoriés dans le dictionnaire *2500 noms propres devenus noms communs*. Nous avons choisi ceux qui sont susceptibles de former des dérivés. Néanmoins, dans ce dictionnaire, peu de mots répondent à ce

⁸¹ Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/>.

⁸² Disponible sur : <https://www.latribune.fr/>.

⁸³ Disponible sur : <https://www.nouvelobs.com/>.

⁸⁴ Disponible sur : <http://www.lepoint.fr/>.

critère. De plus, les anthroponymes et les toponymes liés à la situation internationale actuelle ou celle en France n'y sont pas présents et c'est pourquoi nous avons eu ensuite recours au dictionnaire francophone *Le Wiktionnaire* qui décrit non seulement les mots mais aussi les préfixes ou suffixes ainsi que l'étymologie de ces mots. Il présente aussi des listes de mots appartenant à un domaine commun – par exemple, pour le suffixe *-éen*, il énumère les adjectifs formés à partir d'un nom de lieu, relatifs à un peuple ou un groupe humain, à une religion, etc. Parmi ces mots, nous avons retenu ceux dont nous avons supposé qu'ils puissent être employés dans la presse française contemporaine.

La deuxième étape a consisté à faire une deuxième recherche par mot-clé en utilisant des moteurs internes de chaque journal choisi, ce qui nous a permis de trouver des dérivés de noms propres également dans les archives. Cette recherche a été donc effectuée mot par mot. Lorsque nous avons trouvé un certain mot dans un journal, nous ne le vérifions pas dans les autres et que la requête n'avait pas abouti à aucun résultat, nous cherchions également dans les autres journaux. Quelquefois, il a été nécessaire de chercher les mots dans les textes affichés, car si nous avons entré par exemple le mot *sarkozien*, les moteurs internes renvoyaient des pages contenant aussi *Sarkozy*, *sarkozie*, etc. Il a donc fallu souvent vérifier la présence ou l'absence de ces dérivés dans les textes. Pour cette raison, nous ne mentionnons pas le nombre d'occurrences de ces mots, car le nombre de résultats pour chaque mot-clé tapé dans le moteur de recherche interne ne correspond pas au nombre exact. De plus, dans certains cas, les moteurs de recherche renvoient des résultats sans rapport avec le mot qui nous intéresse.

La dernière étape a consisté à constituer des tableaux où figurent des résultats obtenus pour le corpus. Nous avons réparti les mots en anthroponymes et toponymes et dans le cadre de chaque groupe en noms, adjectifs qualificatifs, verbes et nous avons aussi mentionné les préfixes et les suffixes qui ont servi à la constitution de mots dérivés retenus.

5.1.3 Les résultats obtenus pour le corpus

Nous exposons enfin les résultats obtenus pour notre étude.

Le corpus inclut un total de 622 mots formés à partir de noms propres, dont 296 sont issus des anthroponymes, 326 tirent leur origine de toponymes, comme le montre le tableau n° 1. Toutes les données statistiques présentées dans les tableaux sont aussi représentées dans notre mémoire par des graphiques que nous donnons en annexe (voir annexe 9.1, graphiques 1-3).

Tableau 1 Le nombre de mots dérivés de noms propres

Dérivés d'anthroponymes	296
Dérivés de toponymes	326
Total	622

Parmi les dérivés de noms de personnes, la catégorie des noms est la plus représentée, comptant à elle seule 188 dérivés, dont 19 dérivés sont formés par l'adjonction d'un préfixe et 169 dérivés sont formés en ajoutant un suffixe. Ensuite, nous avons repéré 94 adjectifs qualificatifs dont 5 dérivés sont créés au moyen d'un préfixe et 89 dérivés par un suffixe. Quant aux verbes, nous en avons trouvé 14. Ils sont tous formés par l'adjonction d'un suffixe. Ces données figurent dans le tableau n° 2.

Tableau 2 Le nombre de mots dérivés d'anthroponymes

	Noms	Adjectifs	Verbes
Préfixés	19	5	-
Suffixés	169	89	14
Total	188	94	14

Parmi les dérivés de toponymes, la catégorie des noms est également la plus représentée, elle compte 187 dérivés, dont 14 dérivés sont formés au moyen d'un préfixe et 173 dérivés sont construits à l'aide d'un suffixe. Puis, il y a 127 adjectifs qualificatifs dont 12 sont créés avec un préfixe et un suffixe et 115 sont construits à l'aide d'un suffixe. Nous

avons aussi trouvé 12 verbes dont 2 sont créés par un préfixe et un suffixe et 10 sont formés seulement au moyen d'un suffixe.

Tableau 3 Le nombre de mots dérivés de toponymes

	Noms	Adjectifs	Verbes
Préfixés	14	12	2
Suffixés	173	115	10
Total	187	127	12

Parmi les noms et les adjectifs, nous avons aussi relevé plusieurs mots qui se rattachent à ces deux catégories, donc ils ont été comptés deux fois. Les variations orthographiques n'ont pas été prises en compte.

5.2 L'analyse des dérivés d'anthroponymes

Comme il a déjà été dit, du point de vue grammatical, les dérivés retenus sont des noms, des adjectifs et des verbes. Ils ont été formés au moyen d'un grand nombre de suffixes qui sont repris de la langue commune. Parmi ces nombreux suffixes qui interviennent dans la formation des dérivés de noms de personne, nous analyserons plus particulièrement ceux qui ont été les plus fréquents dans notre corpus. Pour les suffixes restants, nous nous contenterons d'en donner la simple énumération accompagnée d'un ou deux exemples.

Alors que les suffixes sont relativement nombreux dans le système de dérivation des radicaux anthroponymiques, les dérivés au moyen d'un préfixe sont plus rares. C'est pour cette raison qu'il nous a semblé justifié de ne pas dédier un chapitre particulier aux dérivés d'anthroponymes formés à l'aide d'un préfixe.

5.2.1 Les dérivés nominaux

Le suffixe le plus rencontré dans notre corpus, servant à la formation des noms, est le suffixe *-isme*. Il est souvent utilisé pour former un nom désignant un ensemble des pensées ou des idées défendues par

un politicien ou le soutien à ces idées (*hollandisme, macronisme*), un ensemble des doctrines politiques ou l'adhésion à celles-ci (dans notre corpus, c'est par exemple le cas de *mélenchonisme*, doctrine politique développée par Jean-Luc Mélenchon, ou *reaganisme*, doctrine politique de l'ancien président des États-Unis Ronald Reagan), le système philosophique d'un philosophe, comme celui du *platonisme*, ou la doctrine d'un philosophe et de ses disciples, car l'*hégélianisme* ne désigne pas seulement la philosophie de Hegel, mais aussi l'ensemble des courants de pensée issus de sa doctrine. Parmi les noms dérivés à l'aide de *-isme*, nous avons aussi trouvé ceux qui désignent une religion, par exemple *bouddhisme*, religion orientale dont le fondateur est le Bouddha, ou *christianisme*, religion fondée sur le Christ.

C'est aussi le suffixe *-iste* qui s'attache à un grand nombre d'anthroponymes dans notre corpus. Ce n'est pas surprenant, car les noms en *-iste* désignent un adepte ou partisan d'une idéologie (*léniniste, marxiste*) ou d'un style de politique, comme celui de Vladimir Poutine (*poutiniste*) ou d'Emmanuel Macron (*macroniste*). Comme dans le cas de *-isme*, même les dérivés en *-iste* peuvent aussi désigner les adeptes d'une croyance ou d'une religion (*bouddhiste, calviniste*).

Parmi les suffixes qui étaient les plus fréquents dans notre corpus, nous pouvons encore mentionner les suffixes *-isation, -ien et -erie*. Le suffixe *-isation* a été utilisé pour désigner la tendance à ressembler au style d'un homme politique (*poutinisation*) ou l'action de convertir à des idées défendues par un politicien (*trumpisation*). Néanmoins, d'autres types de personnages célèbres peuvent être à l'origine de ces dérivés en *-isation*, comme nous le montre *taylorisation*, application de la théorie de Taylor, consistant à rationaliser le travail industriel.

Le suffixe *-ien* est dans notre corpus utilisé entre autres pour former des noms ayant pour origine un personnage célèbre (philosophe, homme politique ou artiste). Ces dérivés désignent un adepte ou un partisan d'un philosophe et de sa philosophie (*épicurien, pyrrhonien*),

partisan de la doctrine et de l'action politique d'un politicien (*chiraquien*, *macronien*) ou un admirateur enthousiaste passionné de la musique ou du style d'un compositeur (*chopinien*) ou celui qui est spécialiste de l'œuvre de quelqu'un (*balzacien*).

Un autre suffixe très courant dans notre corpus est le suffixe *-erie*. Il sert à former des mots qui expriment le résultat de l'action ou peuvent avoir une valeur collective. Dans notre corpus, ce suffixe a donné naissance par exemple aux noms formés à partir du nom propre d'un politicien (*sarkozerie*, *fillonnerie*). Il a aussi été utilisé pour former le nom *tartufferie*, exprimant un caractère ou une action hypocrite. Le nom a été construit sur la base d'un personnage de la comédie de Molière *Tartuffe ou l'Imposteur*.

Tous les exemples de noms retenus qui sont formés avec les suffixes mentionnés ci-dessus et qui sont issus d'un anthroponyme figurent dans le tableau n° 4 :

Tableau 4 Les suffixes nominaux les plus fréquents dans le corpus servant à former les dérivés anthroponymiques

Suffixes				
-isme	-iste	-ien	-isation	-erie
baladurisme	blairiste	balzacien	bushisation	chouannerie
blairisme	bouddhiste	chiraquien	fillonisation	fillonnerie
bouddhisme	bushiste	chopinien	lepenisation	hollanderie
bushisme	calviniste	chrétien	macronisation	jacquerie
chiraquisme	campadéliste	clintonien	mélenchonisation	juiverie
christianisme	filloniste	épicurien	merkelisation	raffarinerie
clintonisme	gaulliste	freudien	pasteurisation	sarkozerie
devilpinisme	juppéiste	hertzien	poutinisation	tartufferie
donjuanisme	léniniste	macronien	sarkozysation	vallsérie
fillonisme	lepeniste	mitterrandien	taylorisation	
hégélianisme	macroniste	platonicien	trumpisation	
hollandisme	marxiste	poutinien	vallsisation	
lepénisme	melanchoniste	proustien		
macronisme	pétainiste	pyrrhonien		
marxisme	philippotiste	voltairien		
mélenchonisme	poutiniste			
merkelisme	royaliste			
platonisme	sarkozyste			
raffarinisme	ségoléniste			
reaganisme	vallsiste			

sarkosysme	villepiniste			
sartrisme				
schröderisme				
thatchérisme				
taylorisme				
trumpisme				
vallsisme				

Les autres suffixes nominaux qui apparaissent dans notre corpus et les exemples recherchés figurent dans l'annexe 9.2.1, le tableau 13.

Quant aux préfixes, c'est le préfixe *anti-* qui est le plus rencontré dans notre corpus. Il désigne ce qui est opposé, contraire, hostile à ce que signifie le mot préfixé ou sa racine. Ainsi, *anti-poutinisme* est contraire à la politique ou aux pratiques de Poutine, *antimarxiste* est une personne opposée au marxisme. Ensuite, dans notre corpus, il y a plusieurs exemples de mots préfixés avec *ex-* désignant un ancien adepte ou partisan d'une doctrine politique (*ex-sarkozyste*, *ex-vallsiste*), c'est-à-dire, celui qui a cessé d'être *sarkozyste*, *vallsiste*, etc. Nous avons aussi trouvé plusieurs exemples de mots formés avec le préfixé *néo-* (*néo-gaullisme*, *néo-poutinien*). En général, ce préfixe sert à exprimer la nouveauté. Dans notre cas, il est surtout employé pour désigner certaines doctrines qui se rattachent à des doctrines antérieures qu'elles continuent à certains égards.

Dans le tableau n° 5 figurent tous les noms formés avec les préfixés *anti-*, *ex-* et *néo-* que nous avons recherchés pour notre corpus et qui ont pour base un anthroponyme. Les autres préfixes ont donné seulement de rares exemples, ceux-ci figurent dans l'annexe 9.2.1, le tableau 14.

Tableau 5 Les noms préfixés par anti-, ex-, néo- dans le corpus servant à former les dérivés anthroponymiques

Préfixes		
anti-	ex-	néo-
anti-hollandisme	ex-sarkolâtre	néo-gaullisme
anti-lepenisme	ex-sarkozyste	néo-platonisme

antimarxiste	ex-ségoléniste	néo-platonicien
anti-poutinisme	ex-vallsiste	néo-poutinien
anti-trumpisme		
anti-dreyfusard		

5.2.2 Les dérivés adjectivaux

Parmi les suffixes adjectivaux, c'est le suffixe *-ien* qui a le plus souvent servi à la création des adjectifs issus de noms propres, plus exactement d'anthroponymes. Il est souvent utilisé pour former un adjectif ayant pour origine un personnage célèbre dans le domaine de la philosophie (*aristotélicien*, *baconien*), de la littérature (*balzacien*, *dickensien*), de la science (*copernicien*, *hertzien*), de la religion (*chrétien*, *jacobien*), de la politique (*clintonien*, *cambadélien*), de l'économie (*marxien*) ou de l'histoire (*hitlérien*, *napoléonien*).

Nous avons également trouvé un grand nombre d'exemples où les adjectifs sont suffixés par *-iste* et *-esque*. Dans notre corpus, le suffixe *-iste* forme principalement les adjectifs relatifs à la politique effectuée par un politicien (par exemple le mot *lepéniste* ou sa variante orthographique *lepeniste* se réfère à la politique de Jean-Marie Le Pen ou de Marine Le Pen).

Le suffixe *-esque* est utilisé pour former des adjectifs désignant une caractéristique, une ressemblance, une qualité, etc. Dans notre cas, nous avons trouvé beaucoup d'adjectifs qui sont liés à l'art, soit il s'agit d'adjectifs construits à partir des noms de personnages littéraires (*donjuanesque*, *ubuesque*), y compris le nom d'un personnage de fiction comme c'est le cas de Rocamboles qui nous a donné *rocambolesque*, soit ils sont formés sur la base du nom propre d'un peintre (*léonardesque*) ou d'un homme politique (*trumpesque*, *macronesque*).

Dans le tableau n° 6, nous avons répertorié tous les adjectifs de notre corpus qui sont suffixés par *-ien*, *-iste* et *-esque* et qui tirent leur origine d'un anthroponyme. Les exemples d'adjectifs construits à partir

d'autres suffixes moins représentés dans notre corpus figurent dans l'annexe 9.2.1, le tableau 15.

Tableau 6 Les suffixes adjectivaux les plus fréquents dans le corpus servant à former les dérivés anthroponymiques

Suffixes		
-ien	-iste	-esque
aristotélien	bonapartiste	donjuanesque
baconien	bushiste	fillonesque
balzacien	castriste	léonardesque
cambadélien	falorniste	macronesque
chiraquien	hollandiste	mélenchonesque
chrétien	juppéiste	poutinesque
clintonien	lepéniste	rocambolesque
copernicien	mélenchoniste	sarkozesque
cornélien	merkeliste	trumpesque
dickensien	poutiniste	ubuesque
épicurien	sarkozyste	
faustien	segoléniste	
freudien	trumpiste	
gaullien	vallsiste	
hamonien	villepiniste	
hégélien		
hertzien		
hitchcockien		
hitlérien		
hollandien		
hugolien		
jacobien		
kahnien		
képélien		
lagardien		
marxien		
mélenchonien		
mitterrandien		
napoléonien		
newtonien		
obamien		
orwellien		
pasquaïen		
platonicien		
poutinien		
sadien		
sarkozien		
stalinien		
thatchérien		
tolstoïen		
voltairien		

Quant aux préfixes, ils ne sont pas vraiment très nombreux dans notre corpus. Nous en avons trouvé 5, notamment le préfixe *post-* (*post-freudien*), *pro-* (*pro-trump*), *anti-* (*anti-trump*), *néo-* (*néoplatonicien*) et *pré-* (*prémitterrandien*). Étant donné que nous n'avons trouvé qu'un seul exemple pour chaque préfixe énuméré ci-dessus, il est inutile de présenter ceux-ci dans un tableau.

5.2.3 Les dérivés verbaux

Les dérivés verbaux qui ont pour la base un nom propre de personne et que nous avons recherchés pour notre corpus sont formés uniquement par le suffixe *-iser* qui exprime un changement d'état. Dans la majorité des cas, il s'agit de verbes ayant pour origine le nom d'un politicien (*macroniser*, *trumpiser*), mais nous avons également trouvé des verbes dérivés des noms de savants (*nobéliser*, *pasteuriser*) ou du nom d'un personnage littéraire (*bovaryser*).

Comme il a déjà été mentionné, dans notre corpus, les verbes préfixés, ayant pour la base un anthroponyme ne sont pas présentés dans notre corpus.

Dans le tableau n° 7, nous pouvons voir tous les exemples des verbes suffixés par *-iser*, formés à partir d'un anthroponyme, qui figurent dans notre corpus :

Tableau 7 Les verbes du corpus suffixés par *-iser* servant à former les dérivés anthroponymiques

Suffixe
-iser
bovaryser
hollandiser
chiraquiser
macroniser
mélenchoniser
nobéliser
pasteuriser
se filloniser

se lepéniser
se macroniser
se poutiniser
se ségoléniser
tayloriser
trumpiser

5.3 L'analyse des dérivés de toponymes

Parmi les dérivés de toponymes qui ont été soumis à notre analyse figurent des noms, des adjectifs et des verbes. Ils ont été formés principalement à l'aide de suffixes et, dans ce sous-chapitre, nous analyserons seulement ceux qui ont été les plus fréquents dans notre corpus, c'est-à-dire les suffixes pour lesquels nous avons recherché un nombre important d'exemples.

Les dérivés de toponymes formés à l'aide d'un préfixe ne sont pas nombreux dans notre corpus, c'est pourquoi nous mentionnerons seulement les préfixes qui nous ont donné plusieurs exemples. Étant donné le petit nombre d'exemples de dérivés préfixés, il est inutile de leur consacrer un chapitre particulier dans notre mémoire. Nous en traiterons dans ce sous-chapitre.

Les suffixes et préfixes restants, pour lesquels nous avons relevé seulement un ou deux exemples, seront répertoriés dans les tableaux qui se trouvent dans l'annexe (voir annexe 9.2.2, tableaux 16-20).

5.3.1 Les dérivés nominaux

En ce qui concerne les dérivés nominaux qui ont pour base un toponyme, c'est le suffixe *-ien* qui est le plus représenté dans notre corpus. Ce suffixe sert à former les noms d'habitants d'un pays (*Canadien*, *Cambodgien*), d'une région (par exemple *Tlemcénien* désignant un habitant de Tlemcen, région dans le nord-ouest de l'Algérie), d'une ville (*Parisien*, *Shanghaien*), d'une planète (*Martien*, *terrien*) ou d'un lieu imaginaire comme celui de Lilliput, nom d'un des

pays imaginaires du roman *Les voyages de Gulliver* de Jonathan Swift (*Lilliputien*). Il sert également à former des noms de langues dérivés d'un nom propre géographique (*italien*).

Nous avons également trouvé un grand nombre de dérivés qui sont formés par l'ajout des suffixes *-ais* (ou sa variante *-ois*) et *-in*. Dans notre corpus, ces suffixes servent aussi à former les noms d'habitants dérivés d'un nom propre géographique, c'est-à-dire d'un pays (*Français, Chinois*), d'une ville (*Dijonnais, Berlinois, Beyrouthin*), d'une région (*Maghrébin*) ou les noms de langues (*bavarois*).

Parmi les suffixes les plus productifs dans notre corpus, nous pouvons mentionner encore le suffixe *-ité*. Il sert à construire des noms désignant une caractéristique ou une qualité attribuée à la culture qui est propre à un pays (*francité*), à une ville (*parisianité*) ou à un continent (*africanité*).

Dans le tableau n° 8, nous pouvons voir tous les noms formés par les suffixes mentionnés ci-dessus, que nous avons recherchés pour notre corpus et qui tirent leur origine d'un toponyme.

Tableau 8 Les suffixes nominaux les plus fréquents dans le corpus servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes				
-ien	-ais	-in	-ois	-ité
Algérien	Anglais	Alépin	Bavarois	africanité
Assyrien	Bordelais	Angevin	Berlinois	anglicité
Autrichien	Camerounais	Beyrouthin	Chinois	arabité
Brésilien	Dijonnais	Creusotin	Danois	européanité
Cambodgien	Français	Girondin	Luxembourgeois	francité
Canadien	Irlandais	Grenadin	Pékinois	indianité
Chilien	Japonais	Maghrébin	Québécois	mexicanité
Estonien	Libanais	Messin	Strasbourgeois	parisianité
Etats Unien	Lyonnais	Ouessantin		
Éthiopien	Montréalais	Périgourdin		
Eurasien	New-Yorkais			
Francilien	Orléanais			
Indonésien	Pakistanaï			
italien	Polonais			
Lilliputien	Portugais			
Londonien	Quiberonnais			

Macédonien	Réunionnais			
Martien	Soudanais			
Nigérien	Thaïlandais			
Norvégien	Togolais			
Ontarien	Zélandais			
Palestinien				
palmyrénien				
Parisien				
Phénicien				
Prussien				
Shanghaien				
Tanzanien				
terrien				
Tlemcénien				
Ukrainien				

Parmi les noms préfixés de notre corpus, ceux formés à l'aide de *anti-*, *pro-* et *néo-* sont les plus fréquents. Comme nous avons déjà dit, le préfixe *anti-* signifie qui est contre la notion désignée par la base. Ainsi, *anti-américain* est celui qui est hostile au gouvernement ou à la politique des États-Unis, *anti-européen* est celui qui est opposé à une intégration plus poussée de l'Union européenne. Au contraire, le préfixe *pro-* exprime la sympathie à quelque chose, il désigne donc celui qui est favorable au gouvernement ou à sa politique (*pro-chinois*, *pro-européen*).

En général, le préfixe *néo-* exprime la nouveauté, mais dans notre cas, il remplace *Nouveau-* ou *Nouvelle-* dans un toponyme (*néo-Zélandais*, *néo-Orléanais*) pour former un gentilé.

Le tableau ci-dessous donne tous les exemples de noms préfixés par *anti -*, *pro-* et *néo -*, issus d'un toponyme, que nous avons retenus pour notre corpus.

Tableau 9 Les noms préfixés par anti-, pro-, néo- dans le corpus servant à former les dérivés toponymiques

Préfixes		
anti-	pro-	néo-
anti-américain	pro-chinois	néo-Guinéen
anti-américanisme	pro-européen	néo-Orléanais
anti-américaniste	pro-occidental	néo-Toulonnais
anti-européen		néo-Zélandais

5.3.2 Les dérivés adjectivaux

Parmi les suffixes adjectivaux, qui sont ajoutés à un nom propre désignant un lieu, c'est le suffixe *-ien* qui est le plus fréquent dans notre corpus. Il est utilisé pour former les adjectifs ayant pour l'origine le nom d'un pays (*égyptien, italien*), d'une province (*ontarien*), d'un quartier (*hollywoodien*), d'une ville (*parisien, gaspésien*), d'une planète (*martien, vénusien*) ou d'un lieu imaginaire (*lilliputien*). Les exemples mentionnés ci-dessus nous montrent qu'il s'agit de noms de peuples employés comme adjectifs, ils s'écrivent donc avec une minuscule initiale.

Les autres suffixes adjectivaux les plus rencontrés dans notre corpus sont *-ais* et *-in*. Ils servent également à former les adjectifs à partir d'un nom propre géographique. Dans le cas des mots suffixés en *-ais*, il s'agit de dérivés du nom d'un pays (*anglais*), d'une ville (*montréalais*) ou d'une île (*réunionnais*). Pour le suffixe *-in*, nous avons trouvé les dérivés adjectivaux qui viennent de noms propres d'un pays (*monténégrin*), d'une région (*angevin*) ou d'un département (*girondin*) et d'une ville (*messin*).

Dans le tableau n° 10, nous pouvons voir tous les exemples des dérivés adjectivaux suffixés en *-ien*, *-ais*, *-in*, retenus pour notre corpus.

Tableau 10 Les suffixes adjectivaux les plus fréquents dans le corpus servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes		
-ien	-ais	-in
akkadien	anglais	alpin
algérien	bordelais	andin
babylonien	camerounais	angevin
bolivien	congolais	beyrouthin
canadien	dijonnais	byzantin
corinthien	français	creusotin
égyptien	hollandais	florentin
états-unien	irlandais	girondin
francilien	japonais	grenadin
gaspésien	libanais	messin
hollywoodien	lyonnais	monténégrin
iranien	montréalais	ouessantain
italien	new-yorkais	parisienne
libyen	réunionnais	périgourdin

lilliputien	soudanais	
londonien	thaïlandais	
macédonien	togolais	
martien	zélandais	
ontarien		
palestinien		
parisien		
prussien		
shanghaiën		
syrien		
vénusien		

Quant aux préfixes, ce sont *anti-* et *pro-* qui sont les plus utilisés pour la formation des dérivés adjectivaux dans notre corpus. Néanmoins, en général, les exemples des adjectifs préfixés ne sont pas très nombreux dans notre corpus. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner l'adjectif *antiaméricain* (avec l'orthographe traditionnelle suivi d'un trait d'union : *anti-américain*) qui signifie hostile vis-à-vis de la politique des États-Unis, de la société, de l'histoire, de la culture ou du peuple de ce pays ou l'adjectif *pro-russe* qui exprime le contraire, c'est-à-dire favorable à la Russie. Depuis les rectifications de 1990, la soudure est fréquente (*prorusse*).

Dans le tableau n° 11, nous pouvons voir tous les adjectifs formés avec les préfixés *anti-* et *pro-*, qui viennent d'un nom de lieu.

Tableau 11 Les adjectifs préfixés par anti -, pro- dans le corpus servant à former les dérivés toponymiques

Préfixes	
anti-	pro-
antiaméricain	pro-américain
antirabique	pro-européen
antirusse	prochinois
	pro-moscoutaire
	pro-russe
	pro-kurde

5.3.3 Les dérivés verbaux

Les dérivés verbaux que nous avons recherchés pour notre corpus sont formés le plus souvent par le suffixe *-iser* qui exprime un changement d'état vers la notion du radical. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le verbe *américaniser* qui s'emploie surtout avec la forme pronominale *s'américaniser* et qui signifie marquer d'un caractère américain, des traits propres à la civilisation américaine des États-Unis, de même que *japoniser* signifie rendre japonais, marquer d'un caractère japonais. Ensuite, le verbe *balkaniser* qui fait référence à la péninsule des Balkans, mais qui signifie morceler, diviser politiquement un pays, un empire.

Tableau 12 Les verbes du corpus suffixés par -iser servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes
-iser
américaniser
balkaniser
chinoisier
franciser
japoniser
s'américaniser

Nous n'avons trouvé que deux verbes qui sont préfixés par *dé-*, ce sont les mots *dérussifier* et *défranciser*. Dans les deux cas, nous pouvons dire qu'il s'agit de verbes ayant pour l'origine le nom d'un pays (la Russie, la France). Ils signifient faire perdre le caractère français ou le caractère russe dans le cas de *dérussifier*. Ils ne sont pas vraiment nombreux et, pour cette raison, il est inutile de les présenter dans un tableau.

Il résulte de ce qui a été dit précédemment que les dérivés du nom propre sont le plus souvent formés par la dérivation suffixale. Le suffixe le plus fréquent dans notre corpus, servant à la formation des noms, est le suffixe *-isme*, en cas de dérivation de noms propres de personnes. En cas de dérivation de noms propres de lieux, c'est le suffixe *-ien* qui est le

plus représenté dans notre corpus. Parmi les suffixes adjectivaux, c'est le suffixe *-ien* qui est le plus souvent rencontré et qui sert à la création des adjectifs ayant pour origine un anthroponyme aussi bien qu'un toponyme. Quant aux dérivés verbaux, ils sont formés dans les deux cas le plus souvent par le suffixe *-iser* pour exprimer qu'on fait quelque chose à la manière de, que quelqu'un se comporte comme, etc.

Comme nous avons déjà mentionné, les préfixes sont utilisés pour la formation des dérivés d'anthroponymes et de toponymes plutôt rarement. Dans la majorité des cas, il s'agit de préfixes *anti-* et *pro-*, car il nous arrive très souvent dans la vie d'exprimer que quelque chose ou quelqu'un est contre ou en faveur la notion désignée par la base.

À l'issue de cette partie pratique, nous pouvons constater que l'analyse des résultats obtenus nous a permis d'atteindre l'objectif fixé au départ. Elle démontre que le nom propre n'a pas une possibilité minimale de productivité morphologique comme l'affirment certains linguistes. Il ressort de notre analyse que les mots construits sur les anthroponymes ou les toponymes sont assez fréquents dans la presse française et qu'on ajoute à ceux-ci les mêmes suffixes ou préfixes qu'aux autres mots formés par suffixation ou par préfixation.

6 LA CONCLUSION

Le présent mémoire intitulé *Les dérivés des noms propres dans la presse française* avait pour but d'infirmier l'affirmation de certains linguistes que le nom propre a seulement une possibilité minimale de productivité morphologique et de prouver que la dérivation du nom propre est un procédé toujours utilisé en français, surtout dans des journaux français.

Pour atteindre cet objectif, nous avons rédigé tout d'abord la partie théorique où nous sommes arrivées aux plusieurs conclusions. Premièrement, la définition du nom propre est discutable. Bien que les linguistes considèrent certains critères définitoires de la catégorie des noms propres comme pertinents (désémantisation, intraduisabilité, unicité référentielle), l'analyse de ces critères, sur la base du livre de Leroy, a montré que les critères censés définir les noms propres ne sont pas toujours convaincants et peuvent être insuffisants pour une quelconque classification.

Deuxièmement, il existe plusieurs manières de classer les noms propres. Nous avons choisi celles qui se fondent sur les critères différents, notamment le classement proposé par Leroy et celui de Šrámek.

Troisièmement, nous avons pu voir que beaucoup de noms propres se transforment en noms communs et qu'ils peuvent avoir les différentes origines. En plus, nous avons appris que le processus de ce passage est désigné comme l'appellativisation du nom propre et que les théoriciens inventent toujours de nouveaux termes pour qualifier ce phénomène et nommer ses formations consécutives.

Quatrièmement, les noms propres sont liés le plus souvent à la dérivation impropre dans des publications de morphologie et de lexicologie française, mais en général, la plupart des ouvrages français

portant sur la morphologie n'abordent pas la question de dérivés des noms propres.

Concernant la partie pratique de notre mémoire, nous y avons présenté notre corpus et une analyse détaillée des résultats obtenus. En général, il résulte de notre analyse que les dérivés des noms propres sont le plus souvent formés par la dérivation suffixale. Quant à leur base, ce sont les toponymes qui prédominent dans les journaux analysés. Il s'agit surtout de dérivés d'un nom propre géographique ayant pour origine un pays, une région, une ville, une planète ou un lieu imaginaire. En cas d'anthroponymes, une grande partie des dérivés de noms propres de personnes, retenus pour notre corpus, ont pour origine le nom d'une personne qui joue un rôle important dans la politique (Macron, Hollande, etc.) ou l'économie (Marx) et dans la philosophie (Platon, Hegel, etc.).

Sur la base de ces résultats, nous voudrions maintenant répondre à nos trois hypothèses que nous avons émises dans l'introduction à la partie pratique. Premièrement, nous pouvons confirmer que nous avons trouvé un grand nombre des dérivés de noms propres de personnes qui jouent un rôle important dans la politique, l'économie, les finances, la science, les arts et la culture, mais nous avons également trouvé les dérivés ayant pour origine le nom propre d'un philosophe. Quant à l'hypothèse concernant dérivés nominaux et adjectivaux créés par les préfixes *anti-* et *pro-* nous pouvons également confirmer qu'ils ont été les plus fréquents dans notre corpus. Ensuite, nous avons confirmé que les suffixes *-isme* et *-iste* s'ajoutent le plus souvent aux noms, mais seulement à ceux dérivés d'anthroponymes, car le suffixe le plus rencontré en cas de noms dérivés de toponymes est le suffixe *-ien*, ce qui confirme la troisième hypothèse, que les dérivés nominaux et adjectivaux de toponymes ont été formés le plus souvent à l'aide du suffixe *-ien*.

Pour conclure, nous pouvons dire que les dérivés de noms propres sont très riches et variés et qu'ils contribuent à la formation de nouveaux mots en français contemporain.

7 LA BIBLIOGRAPHIE

7.1 Les monographies consultées

- [1] BAYOL, Marie-Claire, BAVENCOFFE, Marie-Josée. *La grammaire française*. Paris : Nathan, 1998. 159 p. ISBN 2-09-182443-7.
- [2] BOULANGER, Jean-Claude, CORMIER, Monique C. *Le nom propre dans l'espace dictionnaire général : Études de métalexigraphie*. Tübingen : Niemeyer, 2001. 214 p. ISBN 3-484-39105-7.
- [3] DUBOIS, J. et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 2002. 514 p. ISBN. 2-03-532047-X.
- [4] GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le bon usage : grammaire française*. 13e édition revue, 4e tirage 1997. Paris : Duculot, 1993. 1762 p. ISBN 2-8011-1045-0.
- [5] JONASSON, Kerstin. *Le nom propre : constructions et interprétations*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1994. 256 p. ISBN 2801110779.
- [6] LÉBOUC, Georges. *2500 noms propres devenus noms communs - dictionnaire étymologique d'éponymes, antonomases et hypallages*. Waterloo : Avant-Propos, 2013. 655 p. ISBN 978-2-51101-431-8.
- [7] LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Malakoff : Armand Colin, 2013. 317 p. ISBN 978-2-200-27675-1.
- [8] LEROY, Sarah. *Le nom propre en français*. Gap : Ophrys, 2004. 137 p. ISBN 2-7080-1080-8.

- [9] MICHEL, Arrive, GADET, Françoise. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986. 719 p. ISBN 978-2-0811-2003-7.
- [10] NIKLAS-SALMINEN, Aïno. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2015. 187 p. ISBN 2-200-01503-8.
- [11] RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2004. 646 p.
- [12] SHOKHENMAYER, Evgeny. *Champs associatifs des noms propres et mécanismes de la compréhension textuelle*. Sciences de l'Homme et Société. Paris : Université de Nanterre, 2009. 357 p.
- [13] ŠELEPA, Petr. *L'appellativisation des noms propres d'origine mythologique en français*. In *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis. Facultas philosophica. Philologica* 93. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2007. 351 p. ISBN 978-80-244-1816-2.
- [14] ŠRÁMEK, Rudolf. *Úvod do obecné onomastiky*. Brno : L'Université Masaryk, 1999. 191 p. ISBN 80-210-2027-X.
- [15] TAMINE-GARDES, Joëlle. *Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle*. *L'Information Grammaticale*, N. 14, 1982. 35 p.
- [16] TAMINE-GARDES, Joëlle. *La Grammaire. 1, Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Colin A., 1998, 174 p. ISBN 2-200-21852-4.
- [17] WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 5e éd. Bruxelles : De Boeck, 2010. 768 p. ISBN 978-2-8011-1610-4.

7.2 Les sources électroniques consultées

- [18] *Dictionnaire de français, Larousse – le chien* [en ligne]. [consulté le 8 novembre 2017]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chien/15295>.
- [19] *La Tribune* [en ligne]. [consulté le 1 avril 2018]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/>.
- [20] *Le Figaro.fr* [en ligne]. [consulté le 1 avril 2018]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/>.
- [21] *Le Monde.fr* [en ligne]. [consulté le 1 avril 2018]. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/>.
- [22] *Le nom propre dans la langue* [en ligne]. [consulté le 3 mars 2018]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123.
- [23] *Le Point* [en ligne]. [consulté le 1 avril 2018]. Disponible sur : <http://www.lepoint.fr/>.
- [24] *L'OBS* [en ligne]. [consulté le 1 avril 2018]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/>.

8 LES RÉSUMÉS

8.1 Le résumé en français

Le thème principal du présent mémoire est la dérivation des noms propres dans la presse française. Le but du mémoire est donc d'infirmier l'affirmation que le nom propre a seulement une possibilité minimale de productivité morphologique et de prouver que la dérivation du nom propre est un procédé très varié et utilisé dans des articles de presse française. À partir de ceux-ci, un corpus de dérivés de noms propres est constitué les dérivés retenus sont analysés du point de vue de leur formation et répartis en mots dérivés d'anthroponymes et ceux de toponymes.

Ce mémoire est divisé en deux parties principales. Il s'agit de la partie théorique et de la partie pratique. Ensuite, chacune de ces parties est subdivisée en chapitres et sous-chapitres. La partie théorique comporte trois chapitres qui sont consacrés à l'explication des termes « nom » et « nom propre » et leur classification, puis le passage du nom propre à la catégorie de noms communs est décrit, souvent nommé appellativisation, et à la fin, le terme dérivation et ses différents modes sont définis. La partie pratique présente d'abord le corpus ainsi que la méthodologie de sa constitution et de son traitement, puis les dérivés de noms propres, retenus pour le corpus, sont analysés du point de vue de leur formation et l'origine.

Le mémoire s'achève sur une conclusion dont le but est de résumer des connaissances acquises et de valider les hypothèses émises. En annexes, il y a des graphiques et des tableaux qui font partie intégrante de la partie pratique.

8.2 Le résumé en tchèque

Hlavním tématem této bakalářské práce je odvozování od podstatných jmen vlastních ve francouzském tisku. Cílem této práce je vyvrátit tvrzení o jejich minimální schopnosti morfologické produktivity a dokázat, že se jedná o velice rozmanitý způsob tvoření slov, který je ve francouzském tisku často využíván. Svědčí o tom korpus slov odvozených od vlastních jmen, vytvořený na základě excerptce francouzských novinových článků, která jsou v práci analyzována podle způsobu jejich tvoření a podle jejich původu.

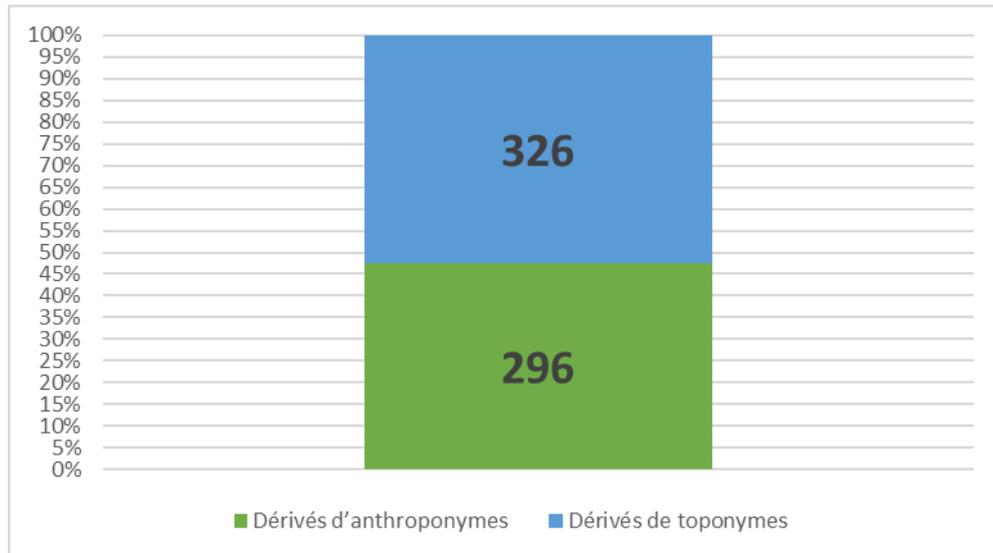
Bakalářská práce je rozdělena do dvou hlavních částí, a to na část teoretickou a na část praktickou. Každá tato část je dále podrozdělena do kapitol a podkapitol. Teoretická část obsahuje tři kapitoly, které jsou postupně věnovány definici podstatných jmen a podstatných jmen vlastních, včetně jejich druhů, dále popisu procesu, kdy se z vlastního jména stává jméno obecné (tzv. apelativizace), a v neposlední řadě i definici pojmu derivace a možným způsobům odvozování. V praktické části je popsán jazykový korpus, metodika práce při jeho sestavování a zpracování a zhodnocení výsledků na základě analýzy slov odvozených od podstatných jmen vlastních, vyskytujících se ve francouzském tisku.

Závěr bakalářské práce shrnuje získané poznatky a vyhodnocuje stanovené hypotézy. Nedílnou součástí této práce jsou přílohy, ve kterých jsou uvedeny tabulky a grafy, odkazující na praktickou část.

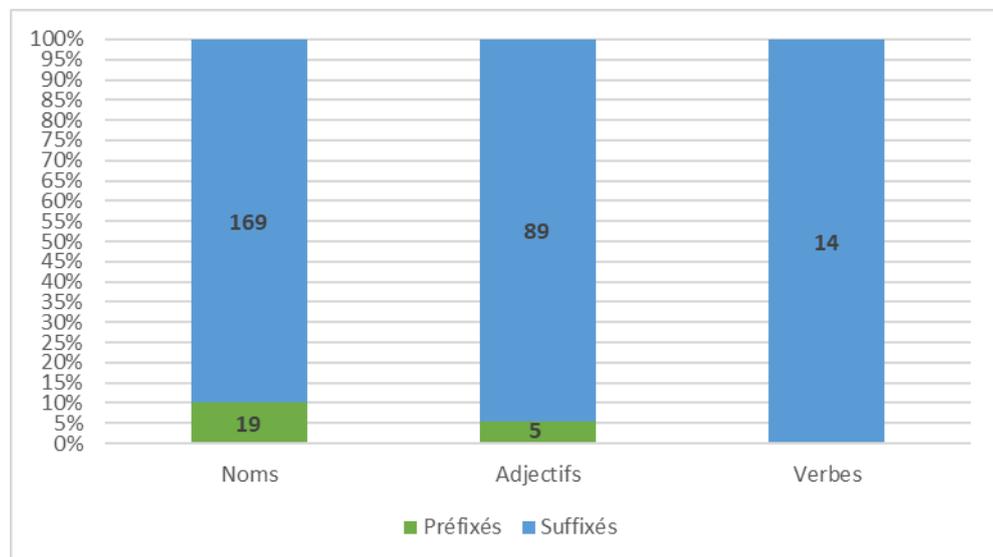
9 LES ANNEXES

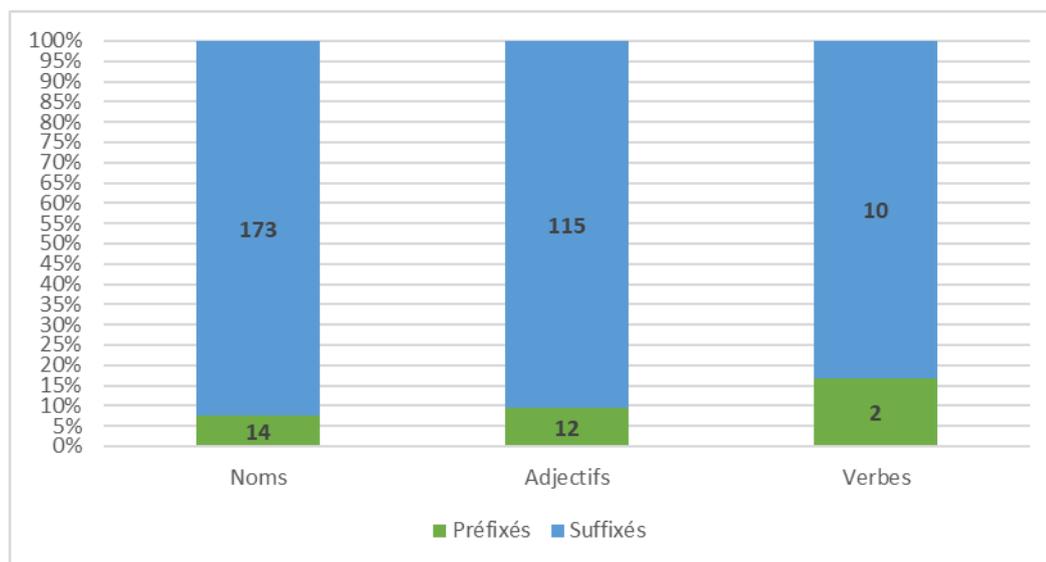
9.1 Les graphiques

Graphique 1 Le nombre de mots dérivés de noms propres



Graphique 2 Le nombre de mots dérivés d'anthroponymes



Graphique 3 Le nombre de mots dérivés de toponymes

9.2 Les tableaux

9.2.1 Les dérivés d'anthroponymes

Tableau 13 Les autres suffixés nominaux servant à former les dérivés anthroponymiques

Suffixes	Exemples	
-able	goncourable	
-ade	lapalissade	macronade
-age	ampérage	voltage
-ain	dominicain	franciscain
-ard	dreyfusard	cagoulard
-éen	judéen	nabatéen
-ette	jupette	sarkozette
-eur	guillotineur	
-ide	napoléonide	almoravide
-ie	sarkozie	obamie
-in	bénédictin	jacobin
-ique	cyrillique	macronique
-ite	jésuite	macronite
-ité	bouddhité	judaité
-itude	Macronitude	Sarkozytude
-ium	copernicium	nielsbohrium
-lâtre	Sarkolâtre	Tintinolâtre
-lâtrie	sarkolâtrie	mariolâtrie
-logie	christologie	poutinologie
-logue	mariologue	

-phile	obamaphile	sarkophile
-phobe	macronophobe	judéophobe
-phobie	poutinephobie	christianophobie

Tableau 14 Les autres préfixés nominaux servant à former les dérivés anthroponymiques

Préfixes	Exemples
dé-	délepénisation
éco-	éco-sarkozisme
pré-	présocratique
pro-	pro-sarkozyste
ultra-	ultrasarkozyste

Tableau 15 Les autres suffixes adjectivaux servant à former les dérivés anthroponymiques

Suffixes	Exemples	
-able	goncourable	
-ain	dominicain	franciscain
-aire	trinitaire	
-ais/ois	macronais	habsbourgeois
-ard	dreyfusard	
-ide	abbasside	almoravide
-in	bénédictin	jacobin
-ique	machiavélique	cyrillique
-ite	jésuite	jacobite
-lâtre	hugolâtre	
-phile	sarkophile	

9.2.2 Les dérivés de toponymes

Tableau 16 Les autres suffixés nominaux servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes	Exemples	
-age	limogeage	
-ain	Américain	Marocain
-aire	moscoutaire	
-ard	savoyard	sorbonnard
-éen	galiléen	européen
-erie	chinoiserie	viennoiserie
-got	Parigot	

-ique	ougaritique	arabique
-ise	Russise	franchise
-isme	alpinisme	américanisme
-iste	américaniste	tulliste
-ite	israélite	moscovite
-itude	belgitude	francitude
-ium	dubnium	germanium
-logie	kremlinologie	russologie
-logue	kremlinologue	
-ol	Espagnol	Estagnol
-phile	arabophile	francophile
-philie	américanophilie	anglophilie
-phobe	francophobe	russophobe
-phobie	francophobie	russophobie
-phone	anglophone	germanophone
-phonie	francophonie	russophonie
-tion	balkanisation	vietnamisation
-toques	chinetiques	
-vie	moscovie	

Tableau 17 Les autres préfixés nominaux servant à former les dérivés toponymiques

Préfixes	Exemples
dé-	dérussification
dés-	déseuropénisation

Tableau 18 Les autres suffixes adjectivaux servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes	Exemples	
ain	marocain	américain
aire	moscoutaire	lunaire
al	occidental	provençal
ard	sorbonnard	savoyard
éen	pyréneen	européen
ique	antarctique	asiatique
iste	angliciste	japoniste
ite	moscovite	mozabite
ois	berlinois	chinois
ol	espagnol	romagnol
phile	arabophile	francophile
phobe	europphobe	italophobe
phone	anglophone	ukrainophone

Tableau 19 Les autres préfixés adjectivaux servant à former les dérivés toponymiques

Préfixes	Exemples
ex-	ex-moscovite
néo-	ultra-brite
ultra-	néo-zélandais

Tableau 20 Les autres suffixés verbaux servant à former les dérivés toponymiques

Suffixes	Exemples
-er	chiner
-ifier	franchir
-ir	russifier